RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Moulinvest

La maîtrise du bois

La Direction

Président :
Maurice Moulin

Directeurs Généraux Délégués :
José Brunet
Sandrine Moulin
Marie Laure Teyssier

Directeur Administratif et Financier :
Benjamin Dorte

Commissaires aux comptes

Titulaires :
SECA FOREZ
représentée par Pierre Gérard
KPMG AUDIT RHONE-ALPES AUVERGNE
représentée par Guy Villemagne
Suppléants :
Claude STARON
KPMG AUDIT SUD-EST

S.A au capital de 3 690 405,60 €
RCS Le Puy en Velay : 433 122 637
Code Bourse ISIN FR0011033083
Siège social :
ZA de Ville
43 220 Dunières

moulinvest.com

Sommaire

1 - Rapport de gestion 6

2 - Présentation détaillée des comptes consolidés du groupe MOULINVEST au 31 août 2016 44

3 - Présentation détaillée des comptes sociaux MOULINVEST au 31 août 2016 . . . 90

ORGANIGRAMME DU GROUPE
A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/08/16

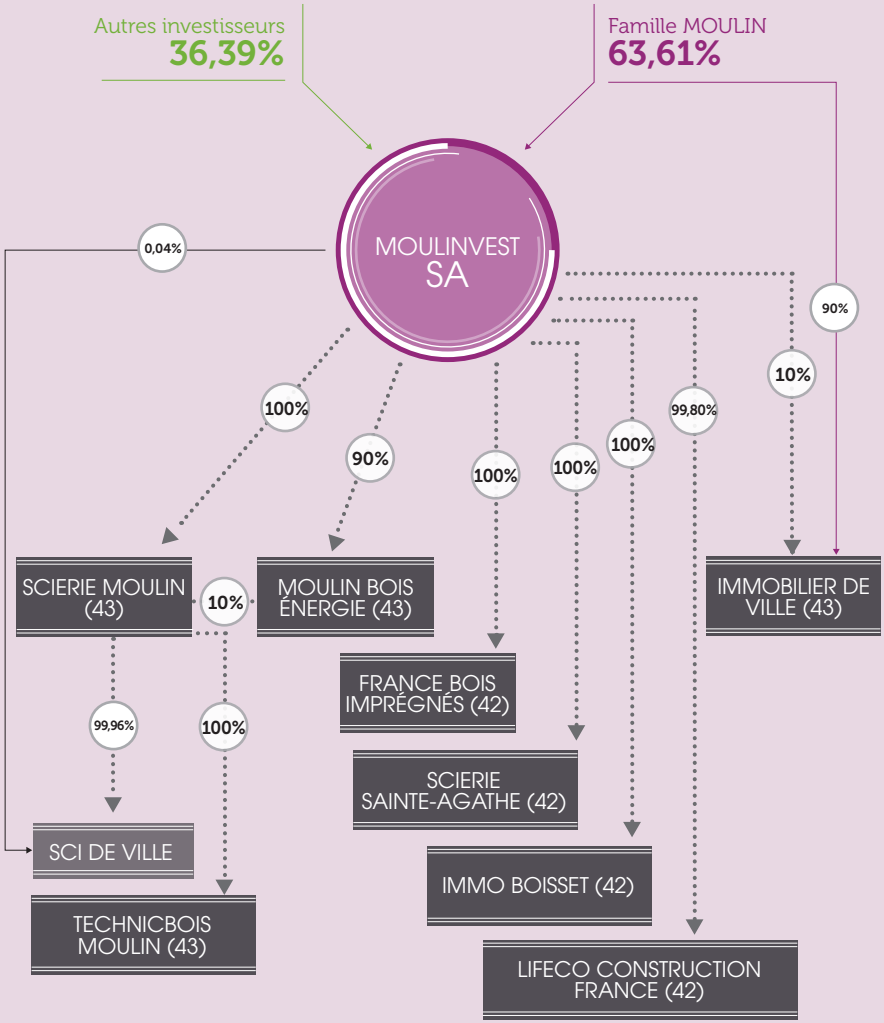

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

Moulinvest
La maîtrise du bois

Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €
Siège social :
DUNIÈRES (Haute-Loire) - Z.A. de Ville
R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CARACTÈRE MIXTE DU 27 JANVIER 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires de votre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe Moulinvest. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page suivante du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et règlementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

Présentation de l'activité de la société et du groupe

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- Production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- Exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient directement ou indirectement 10 % de la société IMMOBILIER DE VILLE, 99,80 % de la société LIFECO CONSTRUCTION FRANCE, 100 % des sociétés SCIERIE MOULIN et TECHNICBOIS MOULIN, 100% de la société MOULIN BOIS ENERGIE, 100 % des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et IMMO BOISSET, ses 6 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « MOULINVEST »

Il a commencé son activité avec son activité de scierie.

Le Groupe a ensuite décidé de diversifier son activité en créant une filiale qui utilise les déchets issus du sciage de bois pour la production de vapeur et d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant des activités complémentaires, le groupe « Moulinvest » vise à rentabiliser davantage son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec la réalisation de prestations de rabotage, séchage et traitement bois sciés dans certains cas,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 40% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Avec l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE le 18 avril 2013, le Groupe poursuit sa stratégie d'intégration visant à compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications,

- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

Le Groupe Moulinvest a également créé deux sociétés en 2014 et s'est doté de nouveaux moyens pour conquérir les marchés de la construction bois :

- LIFECO CONSTRUCTION FRANCE, entreprise générale du bâtiment spécialisée dans la construction bois,

- TECHNICBOIS MOULIN société dédiée à la conception et à la fabrication de solutions constructives bois, qui a bénéficié d'un apport partiel d'actifs de la société « SCIERIE MOULIN » s'agissant de l'activité « construction de bâtiments en bois ».

Moulinvest devient ainsi le premier acteur français de la filière bois totalement intégré de l'exploitation forestière à l'habitat.

LIFECO CONSTRUCTION FRANCE est une entreprise générale du bâtiment qui propose à ses clients constructeurs et promoteurs immobiliers, un spectre élargi de solutions constructives bois (panneaux bois massif 'CLT' cloués ou collés, ossature) et assure la réalisation de projets clefs en main allant de la conception à la réalisation complète de bâtiments scolaires, agricoles, tertiaires ou de maisons individuelles.

Avec son bureau d'étude intégré et son unité de production basée au cœur du massif forestier d'Auvergne, TECHNICBOIS MOULIN assure la conception, le dimensionnement et la fabrication des solutions bois (assemblage, taillage, charpente).

L'ensemble de ses savoir-faire sont désormais proposés par une équipe commerciale dédiée et permettent au Groupe Moulinvest d'apporter des solutions durables et innovantes à ses clients dans le domaine de la construction bois.

FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 56,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 52,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance organique de 7,5 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'export représente désormais 12,0% du chiffre d'affaires total (contre 13,3% en N-1).

La croissance marquée des activités d'imprégnation témoigne du dynamisme des livraisons de poteaux électriques et télécoms (+24,5%) à notre clientèle institutionnelle et sur le grand export (Afrique et Maghreb). La stratégie de référencement de la gamme Décovert (lames de terrasses, bois de structure) et l'amélioration de la compétitivité prix ont permis d'impulser une nouvelle phase de croissance sur l'exercice écoulé (+25,6%).

La croissance des activités du pôle Bois Energie confirme la robustesse du modèle industriel intégré et la qualité de son portefeuille client. Son positionnement axé sur la qualité du produit (norme EN+A1) et du service associé (solutions innovantes pour la livraison des granulés aux particuliers et collectivités par camions souffleurs) est à l'origine d'une forte récurrence des revenus (CA granulation en hausse de 4,7%). L'intégralité de la production annuelle a été vendue

avec des volumes en hausse de 7,1% pour des prix moyens en baisse de 2,6% dans un environnement de marché mature et concurrentiel.

Le chiffre d'affaires des activités de construction ressort à 24,2 millions d'euros (+1,1%), largement pénalisé par le ralentissement de l'activité de ses filiales Technicbois et Lifeco, spécialisées dans la construction de bâtiments en bois, qui enregistrent une diminution de leur contribution en volume d'activité de 17% à 4,4 millions d'euros (-32,4% au seul périmètre de Lifeco) traduisant d'importantes difficultés à promouvoir leurs solutions constructives sur un marché naissant mais encore trop confidentiel.

Les autres activités du Groupe sont en retrait (-8,6%), principalement grevées par le recul des ventes de débit de bois destiné à la fabrication de palettes.

Le taux de marge brute moyen du Groupe s'établit à 50,3% au titre de l'exercice 2015-2016, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (47,7% sur l'exercice 2014-2015).

L'évolution de la marge témoigne de la croissance des activités du pôle Bois Energie s'appuyant sur la robustesse du modèle industriel intégré, de la maîtrise des coûts d'approvisionnement matière couplée à l'intégration partielle des activités d'exploitation forestière et d'une amélioration de la productivité en 1ère transformation.

Les charges externes du Groupe ont atteint 12,5 millions d'euros sur la période (22,1% du chiffre d'affaires) en hausse par rapport à l'exercice précédent (20,5% du chiffre d'affaires 2014-2015).

La masse salariale du Groupe représente quant à elle 14,6% du chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé contre 14,0% sur 2014-2015.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi en hausse à 2,8 millions d'euros contre 1,9 millions d'euros sur l'exercice précédent. Le taux de marge opérationnelle représente ainsi 4,9% du CA contre 3,5% sur 2014-2015.

Le résultat financier atteint quant à lui -1 millions d'euros sur l'exercice 2015-2016 contre -1,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel correspond essentiellement à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe en 2013 (reprise étalée linéairement sur 3 ans). Le profit exceptionnel ainsi constaté est de 1,1 millions d'euros (2,2 millions en 2014-2015).

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 2,5 millions d'euros au 31/08/2016 en légère diminution par rapport au résultat de 2,9 millions d'euros constaté au 31/08/2015.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS A LA SOCIÉTÉ ET AU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients. Pour l'activité granulation, on constate une phase de normalisation progressive du marché mais la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Les sociétés du groupe TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO évoluent sur un marché de la construction bois en phase de structuration. Ce marché, s'il offre une relative résistance par rapport au repli globalement constaté sur le marché de la construction en France, demeure complexe à appréhender. Promoteurs et bailleurs sociaux s'interrogent toujours sur la capacité de la filière bois à collaborer à la réalisation de projets de grande ampleur malgré une volonté de standardisation et de structuration des acteurs de la filière. Face à ce constat et à une concurrence accrue de la part des acteurs historiques du secteur du bâtiment, TECHNICBOIS et LIFECO ont entamé dès le début de l'exercice 2016 une politique de diversification et d'élargissement de leur gamme, et se sont doté de moyens humains et matériels supplémentaires afin de pouvoir accéder à un segment de marché nouveau : le marché agricole. Malgré les efforts engagés dans cette voie, et une politique de référencement et de prospection active auprès des porteurs de projets et acteurs de la promotion immobilière, les sociétés font face à un taux de transformation des affaires trop faible et à une inertie très importante entre la phase d'étude et la phase de réalisation.

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Le marché domestique de la fourniture de poteaux bois se concentre sur un nombre limité d'acteurs institutionnels spécialisés dans les télécommunications

et l'électrification qui ont un besoin de renouvellement du parc existant. On peut estimer que ce marché restera stable à moyen terme. Le Groupe a anticipé cette tendance et se positionne aujourd'hui sur des marchés internationaux qui constituent des relais de croissance incontournables.

L'activité DECOVERT est une activité à fort potentiel de développement, en particulier sur le segment Sciage de lames de terrasses et bardages, une gamme de produits qui répond à une tendance et à une demande qui s'inscrivent sur le long terme. FRANCE BOIS IMPREGNES souhaite également se positionner comme un acteur de référence sur le marché des piquets en bois destinés à l'arboriculture et à la viticulture auprès des grossistes et distributeurs (notamment en Europe du Sud) qui sont susceptibles de générer des volumes d'achat significatifs. Les volumes de ventes de piquets ont connu une hausse de 39% sur la période dans la continuité de la tendance déjà constatée l'an passé.

La SCIERIE DE SAINTE AGATHE produit du bois destiné à la fabrication de palettes. Les ventes sont en léger retrait cette année sans remettre en question l'importance et le potentiel de ce marché en France.

Risques environnementaux

• Certifications de qualité

Le Groupe Moulinvest accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences règlementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

- CTB Cubage des bois ronds par le FCBA
- CTB SawnTimber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection classe 2 et classe 3 bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a demandé la certification NF biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2.

Concernant les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES, il s'agit d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et ce principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

• Pour une gestion durable de la forêt

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première

pour ses achats de bois et la gestion des coupes d'arbres en forêt. La chaine de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

• Le bilan carbone

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO2. Cette démarche volontariste intègre les 2 types d'émissions de CO2 de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué avait donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% dus au frêt routier et maritime. Le Groupe avait estimé que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre). Le bilan carbone sera actualisé dans le courant de l'exercice 2016-2017.

• Passif environnemental

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) spécialisées dans la transformation et le traitement du bois par imprégnation. Afin de se conformer à la législation et limiter les risques de pollution des sols induits par l'exploitation de ces sites, le Groupe a prévu un programme de dépenses qui seront engagées sur plusieurs années. Une provision est enregistrée dans les comptes au 31 août 2016 à hauteur de 822K€ au titre de ce passif environnemental

.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du MWh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2016 notre premier client.

Pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales.

Afin de gérer l'évolution de son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a mis en place, au cours de l'exercice précédent, les moyens financiers nécessaires et en particulier un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de la Scierie Moulin. Cette ligne de financement de 2,5 millions d'eu-

ros mise en place au cours de l'exercice vient compléter les lignes de découvert disponibles (4,45 millions d'euros disponibles) et conforter la croissance de nos activités.

La branche Imprégnation du Groupe commercialise principalement des poteaux bois à destination de clients institutionnels présentant un niveau de solvabilité élevé. Les relations commerciales avec cette clientèle sont formalisées par des contrats de fourniture qui font l'objet d'une négociation périodique.

L'activité DECOVERTs'adresse à une clientèle très diversifiée. La faible valeur unitaire des commandes permet de favoriser une bonne dispersion du risque client.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2016	Exercice au 31/08/2015
Premier client (EDF)	10,74%	11,57%
Cinq plus importants clients	36,19%	26,13%
Dix plus importants clients	43,90%	32,97%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par cinq acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 5% du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 30 %.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2016	Exercice au 31/08/2015
Premier fournisseur	3,57%	3,67%
Cinq plus importants fournisseurs	15,87%	12,69%
Dix plus importants fournisseurs	24,30%	18,65%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Le Groupe dispose au 31 août 2016 de 23,4 millions d'euros de capitaux propres contre 20,9 M€ au 31 août 2015. Au 31 août 2016, La trésorerie nette de découvert représente -0,6 M€ (0,5 M€ au 31 août 2015) et les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 20,1 M€ (contre 20,8 M€ au 31 août 2015).

Précisons que le groupe a mis en place au cours de l'exercice pour l'une de ses filiales, la Scierie Moulin, un contrat d'affacturage. Le montant net financé au 31 août 2016 est de 0,5 M€.

Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2016 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 20 094K€ au 31 Août 2016 contre 20 759 K€ au 31 août 2015, la part des crédits-baux étant en augmentation à 6 859 K€ contre 5 642 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

L'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 relatif à l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui entraient en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

Les ratios sont respectés au 31 août 2016 :

• Le Ratio de levier tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 2,830; et est à un niveau inférieur à : 3,5 ;

• Le Ratio de Gearing tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 0,898; et est à un niveau inférieur à : 1,5 ;

• Le montant cumulé des cessions d'actifs réalisées au cours de l'exercice tel que défini à l'article « DECLARATION ET ENGAGEMENTS DU CLIENT – Engagements de ne pas faire » du contrat s'élève à 364 793 euros en valeur nette comptable ; et est à un niveau inférieur à 10% de la valeur brute de son actif immobilisé.

La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 46 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

- Un litige oppose la société SCIERIE MOULIN à un organisme bancaire au titre du règlement d'une lettre de change ayant été émise par un tiers sur la SCIERIE MOULIN. Une provision a été maintenue dans les comptes au 31 août 2016 pour 39K€ (le tiers ayant été condamné mais le recours de l'organisme bancaire n'étant pas suspendu à date) ;

- Une provision de 38K€ a été enregistrée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au titre de litiges qualité ;

- Une provision pour 122K€ a été constituée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au 31 août 2016 au titre de litiges sociaux.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE :

L'exercice 2016 marque un nouveau pallier dans le développement du Groupe. Après une phase de diversification en aval sur le segment de la construction de bâtiments en bois, Moulinvest concentrera ses efforts sur la rentabilisation des segments d'activité les plus profitables avec le développement des pôles Energie et Imprégnation. Sur le plan industriel, le déploiement de nouvelles capacités de production en bois rabotés et séchés devrait également concourir à l'amélioration du mix produit et accompagner une nouvelle phase de croissance à l'export.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et développement et a vu sa Qualification Entreprise Innovante récemment renouvelée pour une durée de 3 ans par BPI France.

DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES VISÉES À L'ARTICLE L. 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE

Les usines des sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES sont des installations classées pour lesquelles les sociétés disposent d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans les entreprises pour que les risques liés à leur activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTROLÉES

ACTIVITÉ DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

- La société **« SCIERIE MOULIN »**, Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, était détenue directement à hauteur de 100 % au 31 août 2016 ;

Scierie Moulin (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	23 347,5	100,0%	23 865	100,0%
Résultat d'exploitation	626,9	2,5%	95,7	0,4%
Résultat courant	-29,7	-0,1%	-82,6	-0,3%
Résultat exceptionnel	38,3	0,2%	46,8	0,2%
Résultat net	9,1	0,04%	-35,9	-0,15%

« SCIERIE MOULIN » développe les activités historiques du groupe « Moulinvest », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 11,6 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2016, elle a connu une augmentation de son activité (6,21%) avec un chiffre d'affaires de 25 348 K€ alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 23 865 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Face à un environnement de marché concurrentiel et en dépit d'une pression accrue sur les prix de vente des sciages, la société a su démontrer une bonne résilience illustrée par la gestion de ses coûts d'approvisionnement matière, l'amélioration de sa productivité et une intégration partielle des activités d'exploitation forestière.

Le résultat d'exploitation est de 627 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 96 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de -30 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -83 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à 9 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -36 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements réalisés se sont élevés à 533 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 1 318 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

- La société **« MOULIN BOIS ENERGIE »**, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 % ;

Moulin Bois Energie (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	13 256,6	100,0%	12 948	100,0%
Résultat d'exploitation	1 474,8	11,1%	1 230,5	9,5%
Résultat courant	1 183,2	8,9%	875,3	6,8%
Résultat exceptionnel	126,9	1,0%	48,5	0,4%
Résultat net	883,9	6,7%	623,6	4,8%

« MOULIN BOIS ENERGIE » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 13 257 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 12 948 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

La croissance des activités du pôle Bois Energie confirme la robustesse du modèle industriel intégré et la qualité de son portefeuille client. Son positionnement axé sur la qualité du produit (norme EN+A1) et du service associé (solutions innovantes pour la livraison des granulés aux particuliers et collectivités par camions souffleurs) est à l'origine d'une forte récurrence des revenus (CA granulation en hausse de 4,7%). L'intégralité de la production annuelle a été vendue avec des volumes en hausse de 7,1% pour des prix moyens en baisse de 2,6% dans un environnement de marché mature et concurrentiel.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 1 475 K€ au 31 Août 2016 contre 1 231 K€ au 31 Août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de 1 183 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 875 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à 884 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 624 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements se sont élevés à 745K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 477 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Ils correspondent à l'acquisition de divers matériels de production et à l'aménagement de silos destinés à l'activité de granulation.

- La société « **S.C.I. DE VILLE** », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « SCIERIE MOULIN » exerce son activité.

SCI de Ville (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	276	100%	325,0	100%
Résultat d'exploitation	144,9	52,5%	227,4	70%
Résultat courant	103,8	37,6%	176,6	54,3%
Résultat exceptionnel	0	0%	0,1	0%
Résultat net	69,2	25,1%	117,8	36,2%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 276 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 325 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de 145 K€ pour l'exercice clos le 31 août 2016 contre 227 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de 104 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 177 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2015.

Le résultat net s'élève à 69 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 118 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2015.

Les investissements se sont élevés à 587K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 81 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Ces investissements correspondent principalement à l'aménagement des terrains et notamment des travaux de terrassements pour l'implantation d'une usine de raboterie.

- La société **« IMMOBILIER DE VILLE »**, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue directement à hauteur de 10 %.

La société « IMMOBILIER DE VILLE » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER DE VILLE (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	507,8	100%	512,8	100%
Résultat d'exploitation	156,3	30,8%	161,7	31,5%
Résultat courant	44,3	8,7%	24	4,7%
Résultat exceptionnel	4,3	0,8%	4,3	0,8%
Résultat net	48,6	9,6%	28,3	5,5

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 508 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 513 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de 156 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 162 K€ au 31 Août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de 44 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 24 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à 49 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 28 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Aucun investissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2016. Aucun investissement n'avait été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

- La société **« FRANCE BOIS IMPREGNES »**, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 550 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 564 503 043, est détenue directement à hauteur de 100 %.

FRANCE BOIS IMPREGNES (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	18 668,4	100%	15 454,7	100%
Résultat d'exploitation	404,6	2,2%	357,7	2,3%
Résultat courant	350,5	1,9%	306	2%
Résultat exceptionnel	-61,8	-0,3%	-36,9	-0,2%
Résultat net	320,7	1,7%	269,1	1,7%

La société « FRANCE BOIS IMPREGNES » exerce une activité de production et de traitement de poteaux en bois destinés aux marchés des télécommunications et de l'électrification ainsi qu'une activité de fabrication de produits d'aménagement extérieur commercialisés sous la gamme DECOVERT. Elle réalise sur ses trois sites de production des opérations de transformation (écorçage, découpe, planage, piquage, menuiserie) ainsi que de traitement du bois par imprégnation.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 18 668 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 15 455 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de 405 K€ au 31 Août 2016 contre 358 K€ au 31 août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de 351 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 306 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à 321 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 269 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements se sont élevés à 690 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 1 571 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements correspondent principalement à l'acquisition d'équipements de production ainsi qu'à divers aménagements réalisés sur des terrains et bâtiments.

- La société **« SCIERIE DE SAINTE AGATHE »**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 332 813 229, est détenue directement à hauteur de 100 %.

SCIERIE DE SAINTE AGATHE (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	2 096,7	100%	2 186,6	100%
Résultat d'exploitation	0,3	0%	101,1	4,6%
Résultat courant	4,7	0,2%	103,7	4,7%
Résultat exceptionnel	4,7	0,2%	-2,7	-0,1%
Résultat net	9,4	0,4%	70,5	3,2%

La société « SCIERIE DE SAINTE AGATHE » est spécialisée dans la fabrication de bois pour palettes et de planche de bois.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 097 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 2 187 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de 0,3 K€ au 31 Août 2016 contre 101 K€ au 31 août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de 5 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 104 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à 9 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 71 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements se sont élevés à 8 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 71 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

- La société **« LIFECO CONSTRUCTION FRANCE »**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 22 950 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 803 776 251, est détenue directement à hauteur de 99,80 %.

LIFECO CONSTRUCTION FRANCE (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	2 913,3	100%	4 152,3	100%
Résultat d'exploitation	-189,1	-6,5%	-28,7	-0,7%
Résultat courant	-190,2	-6,5%	-28,8	-0,7%
Résultat exceptionnel	-0,5	0%	-0,3	0%
Résultat net	-190,7	-6,5%	-29,1	-0,7%

La société « LIFECO CONSTRUCTION FRANCE » est spécialisée dans l'entreprise générale du bâtiment sous toutes ses formes conduisant à des travaux de construction spécialisés en tous domaines mais principalement en matière de montage d'éléments ou de structures en bois.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 913 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 4 152 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de -189 K€ au 31 Août 2016, contre -29 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de -190 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre -29 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à -191 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre -29 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements se sont élevés à 4 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 6 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

- La société **« TECHNICBOIS MOULIN »**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 204 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 803 776 558, est détenue indirectement à ce jour à 100 %.

TECHNICBOIS MOULIN (en K€)	Année 2015-2016	%	Année 2014-2015	%
Chiffre d'affaires hors taxes	2 354,4	100%	2 321,4	100%
Résultat d'exploitation	-959,8	-40,8%	-305,5	-13,2%
Résultat courant	-968,4	-41,1%	-305,2	-13,1%
Résultat exceptionnel	-5,2	-0,2%	0	0%
Résultat net	-973,1	-41,3%	-305,2	-13,1%

La société « TECHNICBOIS MOULIN » est spécialisée dans la conception, la production, la commercialisation et la distribution de composants ou éléments à base de bois ou dérivés, utilisés dans le domaine de la construction et de la production d'ensemble immobilier.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 354 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 2 321 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de -960 K€ au 31 Août 2016, contre -306 K€ au 31 Août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de -968 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -305 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à -973 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, contre -305 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements se sont élevés à 54 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre 569 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

- La société **« IMMO BOISSET »**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 812 756 815, est détenue directement à hauteur de 100 %.

TECHNICBOIS MOULIN (en K€)	Année 2015-2016	Année 2015 (1 mois)
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0
Résultat d'exploitation	-0,7	-2,7
Résultat courant	-0,7	-2,7
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat net	-0,7	-2,7

La société « IMMO BOISSET » a pour activité : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement. La durée du précédent exercice social était de 1 mois et correspondait à la période du 22 juillet 2015 au 31 août 2015.

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, ni au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est de -1 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -3K€ au 31 Août 2015.

Le résultat courant avant impôt est de -1 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -3 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le résultat net s'élève à -1 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 contre -3 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Aucun investissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, ni au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS - CESSIONS DE PARTICIPATION - PRISE DE CONTRÔLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société :

- a porté la participation qu'elle détenait dans le capital de la société « SCIERIE MOULIN » à 100 %

- a porté la participation qu'elle détenait dans le capital de la société « LIFECO CONSTRUCTION FRANCE » à 99,80 %

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Notre société contrôle à la clôture de l'exercice les sociétés suivantes :

- Directement plus de 19/20ème du capital social des sociétés« FRANCE BOIS IMPREGNES », « SCIERIE DE SAINTE AGATHE », « IMMO BOISSET », « LIFECO CONSTRUCTION FRANCE » et « SCIERIE MOULIN », plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE » (directement et indirectement, plus des 19/20ème) et plus de 1/20ème du capital de la société « IMMOBILIER DE VILLE » ;

- Indirectement plus des 19/20ème du capital social des sociétés « SCI DE VILLE » et « TECHNICBOIS MOULIN »,.

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	99,80%	Globale	803776251	Construction bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion Immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10% par MOULINVEST S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/08/2016 : 2 410 642 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

DATE D'ARRÊTÉ DE L'EXERCICE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels du 31 août 2016.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, débutant le 1er septembre 2015.

PRINCIPES ET RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2016, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2016 sont les mêmes que ceux au 31/08/2015. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 56 631 K€ au titre de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 52 682 K€ sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance de 7,5 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 57 222 K€ au 31 août 2016 contre 53 533 K€ au 31 août 2015.

Les charges d'exploitation se totalisent à 54 444 K€ au 31 août 2016 contre 51 669 K€ au 31 août 2015.

Le résultat d'exploitation est donc de 2 778 K€ au 31 août 2016 contre 1 864 K€ au 31 août 2015.

Compte tenu des produits financiers (5 K€) et des charges financières (980 K€), le résultat courant avant impôt est de 1 803 K€.

Après prise en compte des produits exceptionnels (1 866 K€) et des charges exceptionnelles (508 K€), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 2 513 K€ après imputation de l'impôt sur les bénéfices (372 K€), des charges d'impôts différés (264 K€) et des dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions (13 K€).

Le résultat exceptionnel correspond essentiellement à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe en 2013 (reprise étalée linéairement sur 3 ans). Le profit exceptionnel ainsi constaté est de 1,1 millions d'euros (2,2 millions en 2014-2015).

L'effectif du groupe était de 191 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2016 et de 179 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2015, réparti comme suit :

	31/08/2016	%	31/08/2015	%
Cadres	30	16%	29	16%
A. M. et techniciens	28	15%	22	12%
Employés	29	15%	29	16%
Ouvriers	104	54%	99	55%
TOTAL	**191**	**100%**	**179**	**100%**

L'endettement à moyen terme à une valeur de 20 094 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

AU 31/08/2016	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	13 229	2 859	8 264	2 106
Emprunts en crédit-bail	6 859	1 949	4 900	11
Emprunts et dettes financières divers	6	6		
TOTAL	**20 094**	**4 814**	**13 164**	**2 117**

AU 31/08/2016	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	3 970	3 970		
TOTAL	**3 970**	**3 970**	**0**	**0**

Montants indiqués en K€

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 44.27 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 10 371 / 23 424 = 44.27 %, contre 59.60% au 31/08/2015).

AU 31/08/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	15 112	2 652	9 894	2 566
Emprunts en crédit-bail	5 642	1 461	4 027	154
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	**20 759**	**4 118**	**13 921**	**2 720**

AU 31/08/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 573	1 573		
TOTAL	**1 573**	**1 573**	**0**	**0**

Montants indiqués en K€

La variation des capitaux propres est matérialisée par les trois tableaux ci-après :

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2015	**3 690**	**7 591**	**42**	**6 915**	**2 880**	**-211**	**20 907**	**71**
Augmentation de capital (*)						4	4	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2	2 878	-2 880		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 513		2 513	
Variation de périmètre								
Autres variations								-23
31-août-2016	**3 690**	**7 591**	**44**	**9 793**	**2 513**	**-207**	**23 424**	**48**

Montants indiqués en K€ - (*) il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2014	**3 690**	**7 591**	**38**	**3 982**	**2 937**	**- 193**	**18 045**	**258**
Augmentation de capital						-18	-18	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			4	2 933	- 2 937		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 880		2 880	-7
Variation de périmètre								
Autres variations								-180
31-août-2015	**3 690**	**7 591**	**42**	**6 915**	**2 880**	**-211**	**20 907**	**71**

Montants indiqués en K€

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2013	**3 690**	**7 591**	**38**	**2 931**	**1 049**	**- 133**	**15 166**	**205**
Augmentation de capital						- 58	- 58	3
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 051	- 1 049	-2	0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 937		2 937	50
Variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2014	**3 690**	**7 591**	**38**	**3 982**	**2 937**	**- 193**	**18 045**	**258**

Montants indiqués en K€

Quant aux flux de trésorerie, ils sont traduits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DE FLUX (en k€)	31/08/2016	31/08/2015
Résultat net des sociétés intégrées	**2 513**	**2 873**
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	3 234	1 907
- Variation des impôts différés	264	148
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	79	-32
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**6 090**	**4 896**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-451	-448
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**5 639**	**4 448**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-3 216	-2 234
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	289	1 194
Incidence des variations de périmètres	-35	-217
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-2 962**	**-1 257**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	3	
Émissions d'emprunts (+)	780	681
Remboursements d'emprunts (-)	-4 563	-4 077
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	**-3 780**	**-3 396**
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	**-1 103**	**-205**
Trésorerie d'ouverture	**462**	**667**
Trésorerie de clôture	**-641**	**462**
Écart	**0**	**0**

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 6 090 K€.

Nous constatons une hausse du besoin en fond de roulement de 451 K€. Cette hausse est partiellement imputable à la constatation de versements d'acomptes sur des matériels financés en crédit-bail.

Afin de pérenniser le financement de la croissance du pôle Bois Construction, le groupe Moulinvest a opté fin 2014 pour la mise en place d'un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de sa filiale Scierie Moulin. Ce mode de financement vient compléter le panel de solutions déjà en place au niveau du groupe et apporte la souplesse nécessaire à la maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité, en hausse, sont positifs de 5 639 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 2 962 K€ : les investissements se sont élevés à 3 216 K€ et les cessions d'immobilisations à 289 K€.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 4 563 K€.

De nouveaux emprunts ont été souscrits pour 780 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 1 103 K€.

COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1er septembre 2015 au 31 août 2016, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 1 020 381 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 942 773 € soit une augmentation de 8,23 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à ..... 1 663 904 €

Les charges d'exploitation se totalisent à ..... 1 600 010 €

Le résultat d'exploitation est donc de ..... 63 893 €

Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à – 162 014 €.

Compte tenu des produits financiers (40 218 €) et des charges financières (821 726 €), le résultat courant avant impôts est de – 717 614 € au 31 août 2016 contre -214 384 € au 31 août 2015.

Après prise en compte des produits exceptionnels (122 740 €), des charges exceptionnelles (149 337 €), de l'imputation de l'impôt sur les bénéfices (274 868 €) et d'un profit d'intégration fiscale d'un montant de 330 942 €, le compte de résultat se solde par un déficit de 688 137,83 € contre un bénéfice de 55 975,35 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 11 933 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 2 082 321 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations incorporelles ..... 11 179 €
- Immobilisations corporelles ..... 149 029 €
- Immobilisations financières ..... 1 922 113 €

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 514 714 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 2 530 143 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

- Immobilisations incorporelles
- Frais d'établissement et de développement ..... 513 092 €
- Autres postes d'immobilisations incorporelles ..... 1 144 €

- Immobilisations corporelles
- Matériel de Transport ..... 186 642 €

- Immobilisations financières
- Autres participations ..... 1 488 000 €
- Prêts et autres immobilisations financières ..... 341 264 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 56 329 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 181 936 €.

L'effectif moyen du personnel est de 6 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2016 à 190 752 € et au 31 août 2015 à 229 936 €.

La marge brute globale au 31 août 2016 s'élève à 1 020 381 € contre 942 733 € au 31 août 2015.

MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de **11 933 €**, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Échéance sur 30 jours	31 548 €
Échéance à moins de 45 jours	29 398 €
Échéance à plus de 60 jours	296 €
Poste fournisseurs au 31/08/2015	61 242 €

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Échéance sur 30 jours	15 549 €
Échéance à moins de 60 jours	24 568 €
Échéance à plus de 60 jours	14 253 €
Poste fournisseurs au 31/08/2016	54 370 €

PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, la perte de l'exercice clos le 31 août 2016, s'élevant à 688 137, 83 € :

- Imputation sur le compte «RESERVES FACULTATIVES», soit la somme de 518 638,14 €.

- Le solde virement au compte «REPORT A NOUVEAU», soit la somme de 169 499,69 €.

TOTAL EGAL A.....688 137,83 €.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce est joint au présent rapport (annexe 1) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Le capital de la société au 31 Août 2016 est de 3 690 405.60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DROIT DE VOTE DOUBLE

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 31 août 2016, il y a 1 449 426 actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre d'actions	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	600 000	19,51 %	1 200 000	26,67 %
Sandrine MOULIN	259 272	8,43 %	518 544	11,53 %
Marie-Laure TEYSSIER	259 272	8,43 %	518 544	11,53 %
Maurice MOULIN (actions au porteur)	38 107	1,24 %	38 107	0,85 %
TYMS FINANCES	800 000	26,01 %	800 000	17,78 %
Sous-groupe familial MOULIN	**1 956 651**	**63,62 %**	**3 075 195**	**68,35 %**
Autres actionnaires depuis plus de 3 ans	330 882	10,76%	661 764	14,71 %
Autres actionnaires depuis moins de 3 ans	63 584	2,07 %	63 584	1,41 %
Actions auto détenues	25 646	0,83 %	0	0 %
Autres actions au porteur	698 575	22,72 %	698 575	15,53 %
TOTAL	**3 075 338**	**100,00%**	**4 499 118**	**100,00%**

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société « KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE », et de commissaire aux comptes suppléant de la société « KPMG AUDIT SUD EST », venant à expiration à l'issue de l'assemblée, nous vous proposons de nommer :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

KPMG SA
2 Avenue Gambetta – Tour Eqho
92066 PARIS LA DEFENSE

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

SALUSTRO REYDEL
2 Avenue Gambetta – Tour Eqho
92066 PARIS LA DEFENSE
pour une période de 6 exercices.

DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS DONNÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'OCCASION D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (12ème résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées correspondant aux personnes physiques qui investissent directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une société de gestion et dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts dans la limite légale.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2017.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (13ème résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 21 mars 2018.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (14ème résolution) :

Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 21 mars 2018.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (15ème résolution) :

Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 21 mars 2018.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (16ème résolution):

Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 21 mars 2018.

• Assemblée générale à caractère mixte du 19 janvier 2015 (9ème résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 19 mars 2017.

• Assemblée générale à caractère mixte du 21 janvier 2016 (11ème résolution) :

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 21 janvier 2016 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2017.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société détenaient une participation insignifiante.

ACHAT ET CESSION D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

CONTRAT DE LIQUIDITÉ :

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MOULINVEST à la société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 août 2016 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Solde espèces : 28 573,36 euros ;
-Solde titres : 5 024 titres pour une valorisation globale de 24 231 euros.

Il est à noter que dans l'annexe consolidée 5.3.23 (vs. l'annexe sociale/partie déclaration fiscale) les titres auto détenus sont enregistrés en valeur comptable historique (FIFO). Dans les bilans semestriels laissant figurer les moyens à disposition dans le cadre du contrat de liquidité, les titres sont valorisés à leur valeur de marché en date de clôture au 31/08/16.

CONTRAT DE RACHAT :

Au titre de l'autorisation de rachat d'actions propres donnée par l'Assemblée Générale et confiée par la société MOULINVEST à la société de bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de rachat à la date du 31 août 2016 :

- Solde espèces : 13 188,31 euros ;
- Solde titres : 99 461 €.

Il est à noter que dans l'annexe consolidée 5.3.23 (vs. l'annexe sociale/partie déclaration fiscale) les titres auto détenus sont enregistrés en valeur comptable historique (FIFO). Dans les bilans semestriels laissant figurer les moyens à disposition dans le cadre du contrat de rachat, les titres sont valorisés à leur valeur de marché en date de clôture au 31/08/16.

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité ainsi qu'un contrat de rachat conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF : la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée en application de l'article L.225-209 du code de commerce, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

CONVENTIONS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.

Par ailleurs, il est rappelé la teneur du conseil d'administration du 28 août 2014 qui a :

- Pris acte qu'en vertu de l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014 (JO du 2 août p. 12820), la procédure d'autorisation des conventions réglementées n'est désormais plus applicable « aux conventions conclues entre deux sociétés dont l'une détient, directement ou indirectement, la totalité du capital de l'autre » (C. com. art. L 225-39 et C.com. art. L 225-87). L'ordonnance précise que, le cas échéant, doit être déduit

du capital le « nombre minimum d'actions requis pour satisfaire aux exigences de l'article 1832 du Code civil ou des articles L 225-1 et L 226-1 du Code de commerce ». Ainsi, les conventions conclues par MOULINVEST avec ses filiales détenues directement ou indirectement à 100% (à savoir MOULIN BOIS ENERGIE, SCIERIE MOULIN, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, IMMO BOISSET, TECHNICBOIS et SCI DE VILLE) ne relèveront plus de la procédure des conventions règlementées.

- Décidé de considérer les conventions d'intégration fiscales et les conventions de gestion commune de trésorerie comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce qui impose depuis le 3 août 2014 de mentionner dans ce rapport les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après en liste les conventions concernées :

I. LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

1. Conventions de management avec la société LIFECO CONSTRUCTION FRANCE

- Nature et objet : En application de cette convention, MOULINVEST S.A. gère un certain nombre de tâches de gestion administrative, commerciale et technique pour le compte de la société en référence.
- Modalités : La rémunération annuelle, à compter du 1er septembre 2014, est déterminée sur la base du prix de revient des structures mises en place et affectées à la réalisation des prestations, majoré de 10%
- Motivation : économie d'échelle en matière financière pour l'exécution des tâches administratives, commerciales et techniques.

2. Contrats de licence de marque

- Contrat du 10 septembre 2014 avec la société LIFECO CONSTRUCTION FRANCE portant sur une licence non exclusive de la marque « Moulinvest » pour fabriquer et vendre les produits ou les services entrant dans les classes protégées, concédée moyennant un paiement d'une redevance annuelle déterminée en fonction du chiffre d'affaires du licencié (l % du chiffre d'affaires jusqu'à 20.000.000 € de chiffre d'affaires HT et 0,25 % au-delà).
- Motivation : meilleure reconnaissance de la société filiale grâce à la notoriété du groupe MOULINVEST.

3. Cession des loyers perçus par SCI Marine Bis :

Dans le cadre du bail à construction conclu entre Immobilier de Ville S.A.R.L. et SCI Marine Bis et en garantie de l'emprunt souscrit par SCI Marine Bis auprès des banques « Société Générale », « Crédit Lyonnais » et « HSBC », la SCI Marine Bis s'engage à céder les loyers perçus de Immobilier de Ville S.A.R.L., à savoir 42.000 € par an.

- L'AMF a souhaité le 25 avril 2012 faire apparaître cette convention en tant que convention réglementée de MOULINVEST S.A. Ladite société et ses conseils considèrent que ce contrat ne constitue pas une convention réglementée au niveau de la société MOULINVEST S.A. Cependant, pour la qualité de l'information de ses actionnaires, elle accepte de la retenir comme convention réglementée afin de faire autoriser par le conseil d'administration et approuver par l'assemblée générale toute modification future éventuelle.
- Motivation : garantie de l'emprunt

4. Mise en place d'un contrat collectif de retraite (art. 83) et d'un contrat d'épargne salariale :

La société MOULINVEST S.A. a mis en place un contrat collectif de retraite supplémentaire (art. 83) et un contrat d'épargne salariale au profit de ses salariés, dont les dirigeants.

- Motivation : fidélisation des salariés

II. LISTE DES CONVENTIONS NE RELEVANT PAS DE LA PROCEDURE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES AVEC LES FILIALES A 100 %

1. Convention de management : Notre société gère un certain nombre de tâches administratives, commerciales et techniques pour le compte des sociétés MOULIN BOIS ENERGIE, SCIERIE MOULIN, France BOIS IMPREGNES, TECHNICBOIS MOULIN et SCIERIE DE SAINTE AGATHE

2. Contrat licence de marque : Notre société a concédé aux sociétés MOULIN BOIS ENERGIE, SCIERIE MOULIN, France BOIS IMPREGNES et TECHNICBOIS MOULIN, une licence non exclusive de la marque MOULINVEST S.A.

3. Engagement de poursuite des loyers de MOULINVEST SA au profit de SCIERIE MOULIN S.A.S. :

- Nature, objet et modalités : Dans le cadre du financement en co-baillage d'un montant de 5.200.000 € accordé par les banques « BCME », « Banque Rhône Alpes », « Caisse d'Epargne » et « Banque Populaire Rives de Paris », pour la construction d'un parc à grumes par la société SCIERIE MOULIN S.A.S., MOULINVEST S.A. s'est engagée à poursuivre les loyers pendant toute la durée du co-baillage.

Il est en outre précisé que pour votre parfaite information, notre société a consenti des cautions solidaires non rémunérées au profit d'organismes financiers et bancaires en garantie des engagements de ses filiales. Ces cautionnements sont visés dans l'annexe des comptes au paragraphe « Engagements Financiers ». En effet, il ressort des dispositions actuellement en vigueur qu'en principe, le cautionnement des engagements d'une filiale par la société mère ne relève pas de la procédure des conventions réglementées. En effet, le contrat de cautionnement est une convention entre le créancier et la caution ; il ne lie pas la caution au débiteur garanti et l'avantage que constitue pour la filiale un cautionnement non rémunéré n'est pas pour autant une « convention » au sens de cette procédure (Bull. CNCC mars 2003 p. 168 ;Etude CNCC « Les conventions réglementées et courantes » février 2014 p. 23 s.).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

CHOIX DU MODE DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1er du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN, Madame Marie-Laure TEYSSIER, Monsieur José BRUNET, et Monsieur Patrice TEYSSIER, la fonction de Directeur Général Délégué.

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS MANDATS OU FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salariées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE SARL SOFOVE TYMS FINANCES IMMO BOISSET Groupement Forestier de Vialle Groupement Forestier des héritiers J. Ginot dans le Massif du Pilat HORIZON POLSKA SCI MARINE	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant Gérant Président Gérant Gérant Gérant	 Gérant Gérant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE TYMS FINANCES SCI Marine bis SCI PIALINE	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Directeur Général Co-gérante Co-gérante	 Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN TYMS FINANCES SCI Marine bis SCI Marine SCIERIE DE SAINTE AGATHE SCI VENDETZ	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante Gérante Gérante	 Directeur Général Gérante
José BRUNET	SCIERIE MOULIN MOULINVEST SCIERIE DE SAINTE AGATHE TECHNICBOIS MOULIN LIFECO CONSTRUCTION FRANCE GROUPEMENT FORESTIER DU LYS WOODINVEST	Directeur Général Directeur Général Délégué Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	 Néant
Patrice TEYSSIER	MOULINVEST L'ETOILE FORESTIERE SCI PIALINE GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS MARNHIER SCI VIOLETTE	Administrateur Directeur Général Délégué Président Co-gérant Gérant Gérant	 Néant

JETONS DE PRÉSENCE

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons :

- que Monsieur Maurice MOULIN et les autres mandataires sociaux n'ont pas cédé d'actions de la société MOULINVEST, au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2016.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1. - Tableau des 5 derniers exercices (C. com., R. 225-102, al. 2).
Annexe 2. - Tableau des filiales et participations

« MOULINVEST »
Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

Siège social : DUNIÈRES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

RESULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.08.12	31.08.13	31.08.14	31.08.15	31.08.16
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3.690.405,60	3.690.405,60	3.690.405,60	3.690.405,60	3.690.405,60
Nombre actions ordinaires existants	3.075.338	3.075.338	3.075.338	3.075.338	3.075.338
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations					
• Par exercice de droits de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
C.A. hors taxes	929.096	1.104.329	1.004.959	942.773	1.020.381
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	318.556	285.053	155.151	-55.182	152.298
Impôts sur les bénéfices	-	-85.512	-290.280	-292.015	-56.074
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	15.997	-78.725	75.000	55.975	-688.138
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,10	0,12	0,14	0,08	0,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse-ments. et provisions	0,01	-0,03	0,02	0,02	-0,22
Dividendes. attribué à chaque action	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	5	5	6	6	6
Masse salariale de l'exercice	331.018	390.652	455.279	581.866	503.924
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. œuvres sociales)	172.184	200.095	217.893	289.151	275.973

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

« MOULINVEST »
Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

Siège social : DUNIÈRES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

Exercice au 31 août 2016

Liste des filiales et participations (Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197 : PGG Art. 531-3 et 532-12)

SOCIÉTÉ	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenues		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. RENSEIGNEMENT DÉTAILLÉS										
Filiales détenues à + 50%										
SARL IMMO BOISSET	2 314 338	1 083 792	100.00	1 776 460	1 776 460	4 459 087		25 347 506	9 125	
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	2 425 000	2 887 761	100.00	2 182 500	2 182 500	1 517 028		13 256 587	883 927	
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	6 682 158	100.00	3 526 000	3 526 000	302 537-		18 668 443	320 674	
SAS SCIERIE MOULIN	40 000	1 634 236	100.00	574 000	574 000	1 064 035-		2 096 703	9 408	
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	22 950	193 545-	99.80	50 900				2 913 297	190 667-	
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	10 000	3 409-	90.00	10 000	10 000				743-	
Participations détenues entre 10 et 50 %										
SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	29 405-	10.00	1 000	1 000	529 974		507 792	48 590	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
Filiales non reprises en A										
Participations non reprises en A										

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 7 Décembre 2016

Maurice Moulin
Président

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MOULINVEST AU 31 AOÛT 2016

I. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2015-2016

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 56,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 52,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance organique de 7,5 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'export représente désormais 12,0% du chiffre d'affaires total (contre 13,3% en N-1).

Poursuite de l'accélération de la croissance des activités d'imprégnation et confirmation de la tendance favorable sur les ventes de granulés. Activité construction grevée par un recul des ventes de bâtiments en bois.

La croissance marquée des activités d'imprégnation témoigne du dynamisme des livraisons de poteaux électriques et télécoms (+24,5%) à notre clientèle institutionnelle et sur le grand export (Afrique et Maghreb). La stratégie de référencement de la gamme Décovert (lames de terrasses, bois de structure) et l'amélioration de la compétitivité prix ont permis d'impulser une nouvelle phase de croissance sur l'exercice écoulé (+25,6%).

La croissance des activités du pôle Bois Energie confirme la robustesse du modèle industriel intégré et la qualité de son portefeuille client. Son positionnement axé sur la qualité du produit (norme EN+A1) et du service associé (solutions innovantes pour la livraison des granulés aux particuliers et collectivités par camions souffleurs) est à l'origine d'une forte récurrence des revenus (CA granulation en hausse de 4,7%). L'intégralité de la production annuelle a été vendue avec des volumes en hausse de 7,1% pour des prix moyens en baisse de 2,6% dans un environnement de marché mature et concurrentiel.

Le chiffre d'affaires des activités de construction ressort à 24,2 millions d'euros (+1,1%). Il a été pénalisé par le ralentissement de l'activité de ses filiales Technicbois, société spécialisée dans la conception, la fabrication et la mise en œuvre de solutions bois, et Lifeco, entreprise générale du bâtiment dédiée aux solutions bois qui enregistrent une baisse de chiffre d'affaires de 17% à 4,4 millions d'euros (-32,4% au seul périmètre de Lifeco) traduisant d'importantes difficultés à promouvoir leurs solutions constructives.

Les autres activités du Groupe sont en retrait (-8,6%), principalement grevées par le recul des ventes de débit de bois destiné à la fabrication de palettes.

Performance opérationnelle

Le taux de marge brute du Groupe s'établit à 50,2% (28,4 millions d'euros) au titre de l'exercice 2015-2016, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (47,7% à 25,1 millions d'euros sur 2014-2015). Cette évolution illustre la croissance des activités du pôle Bois Energie, la maîtrise des coûts d'approvisionnement matière couplée à l'intégration partielle des activités d'exploitation forestière et une amélioration de la productivité en 1ère transformation.

Les charges externes du Groupe ont atteint 12,5 millions d'euros sur la période (22,1% du chiffre d'affaires) en hausse par rapport à l'exercice précédent (20,5% du chiffre d'affaires 2014-2015).

La masse salariale du Groupe représente quant à elle 14,6% du chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé contre 14,0% sur 2014-2015.

L'excédent brut d'exploitation progresse de 14,5% à 7,4 millions d'euros (vs. 6,5 millions d'euros en 2014-2015). Si l'on retraite l'incidence de charges non-récurrentes liées à un sinistre matériel chez France Bois Imprégnés, l'excédent brut d'exploitation ajusté ressort à 7,9 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2014-2015 (+8,1%).

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi en hausse à 2,8 millions d'euros contre 1,9 millions d'euros sur l'exercice précédent. Le taux de marge opérationnelle représente ainsi 4,9% du CA contre 3,5% sur 2014-2015.

Le résultat financier atteint quant à lui -1 million d'euros sur l'exercice 2015-2016 contre -1,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel correspond essentiellement à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe en 2013 (reprise étalée linéairement sur 3 ans). Le profit exceptionnel ainsi constaté est de 1,1 millions d'euros (2,2 millions en 2014-2015).

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 2,5 millions d'euros au 31/08/2016, en légère diminution par rapport au résultat de 2,9 millions d'euros constaté au 31/08/2015.

II. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 AOÛT 2016

SOMMAIRE

1. Bilan **49**

2. Compte de résultat **52**

3. Tableau des flux de trésorerie **54**

4. Tableau de variation des capitaux propres **55**

5. Annexe aux comptes consolidés **56**

5.1. Informations relatives à la Société **56**

5.2. Faits significatifs **57**

5.2.1. Analyse de la performance du groupe 57

5.2.2. Facteurs de risque 58

5.2.3. Perspectives 2017 60

5.3. Principes et méthodes comptables **60**

5.3.1. Référentiel comptable 60

5.3.2. Changement de méthode 60

5.3.3. Estimation et hypothèses 60

5.3.4. Base de préparation des états financiers 60

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation 60

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation 61

5.3.7. Immobilisations incorporelles 61

5.3.8. Immobilisations corporelles 61

5.3.9. Immobilisations financières 62

5.3.10. Stocks 62

5.3.11. Créances et dettes 62

5.3.12. Actifs financiers 63

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie 63

5.3.14. Subventions d'investissement 63

5.3.15. Avantages du personnel 63

5.3.16. Provisions 64

5.3.17. Passifs éventuels et litiges 64

5.3.18. Impôts 64

5.3.19. Reconnaissance des produits 65

5.3.20. Contrat de location et crédits baux 65

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts 65

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission 65

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres 65

5.3.24. Résultat par action 66

5.4. Périmètre de consolidation **66**

5.4.1. Liste des sociétés consolidées 66

5.4.2. Variation de périmètre 67

5.5. Bilan **67**
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières. 68
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations 69
5.5.3. Stocks et en-cours 69
5.5.4. Créances clients et autres créances 70
5.5.5. Actifs financiers 71
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie 72
5.5.7. Capital et informations sur le capital 72
5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net 73
5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions 74
5.5.10. Litiges et passifs éventuels 75
5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes 75

5.6. Compte de résultat **76**
5.6.1. Résultat d'exploitation 76
5.6.2. Résultat financier 77
5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels 77

5.7. Autres informations **78**
5.7.1. Effectif du groupe 78
5.7.2. Impôts 78
5.7.3. Résultat net par action 79
5.7.4. Parties liées 79
5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes 80
5.7.6. Rémunération des organes de direction 80
5.7.7. Frais de recherche et développement 80
5.7.8. Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels 80
5.7.9. Ecart d'acquisition. 80
5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie. 82

5.8. Information sectorielle **82**
5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€) 82
5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€) 83
5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité 83
5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité. 83
5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€) 83

5.9. Engagements hors bilan **84**
5.9.1. Engagements financiers donnés 84
5.9.2. Engagements financiers reçus 88

1. BILAN

ACTIF (K Euros)		31/08/2016	31/08/2015
ECART D'ACQUISITION	I		
Capital souscrit non appelé	II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires		53	63
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains		4 838	4 948
Constructions		6 453	6 782
Installations techniques, matériel, outillage		21 983	21 541
Autres immobilisations corporelles		1 434	1 425
Immobilisations en cours		1 589	361
Avances et acomptes		556	7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Titres de participation			
Actifs nets en cours de cession			
Participations par mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés		82	45
Prêts		161	155
Autres immobilisations financières		163	163
TOTAL III		**37 313**	**35 490**

ACTIF (K Euros)		31/08/2016	31/08/2015
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements		9 630	9 101
En-cours de production de biens		22	99
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis		5 398	5 493
Marchandises		83	97
Avances, acomptes versés/commandes		736	10
CREANCES			
Créances clients et comptes rattachés		5 034	5 068
Actifs d'impôt différé		131	170
Autres créances		1 714	2 300
Capital souscrit et appelé, non versé			
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			121
Actions propres			
Disponibilités		3 329	1 914
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance		360	405
TOTAL IV		**26 437**	**24 778**
Charges à répartir sur plusieurs ex.	V		
Primes de remboursement des obligations	VI		
Ecarts de conversion actif	VII		
Ecart arrondi actif	VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)		**63 750**	**60 268**

PASSIF (K Euros)	31/08/2016	31/08/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	44	42
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	519	465
Réserve du groupe	9 274	6 450
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	2 514	2 880
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-208	-211
TOTAL I	**23 424**	**20 907**
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	48	78
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe		-7
TOTAL II	**48**	**71**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres		1 078
Provisions pour risques	200	125
Provisions pour charges	1 250	1 138
Provisions pour passif d'impôt différé	986	761
TOTAL IV	**2 436**	**3 102**

PASSIF (K Euros)		31/08/2016	31/08/2015
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		13 229	15 112
Concours bancaires courants		3 969	1 573
Emprunts en crédit-bail		6 859	5 642
Emprunts et dettes financières divers		6	5
Passifs nets en cours de cession			
Avances et acomptes reçus/commandes en cours		327	124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 185	8 460
Dettes fiscales et sociales		2 192	2 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		725	466
Autres dettes		482	601
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 868	2 180
TOTAL V		**37 842**	**36 188**
Ecart de conversion passif	VI		
Ecart arrondi passif	VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)		**63 750**	**60 268**

2. COMPTE DE RÉSULTAT

RESULTAT (En K€)	31/08/2016	31/08/2015
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	46 550	42 810
Production vendue de biens Export	6 168	6 547
Production vendue de services France	3 298	2 876
Production vendue de services Export	615	449
TOTAL I	**56 631**	**52 682**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-183	391
Production immobilisée	75	111
Subventions d'exploitation	8	19
Reprises sur provisions, amorts, transferts	680	325
Autres produits	11	5
TOTAL II	**591**	**851**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 558	27 839
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	-516	103
Autres achats et charges externes	12 485	10 822
Impôts, taxes et versements assimilés	860	880
Salaires et traitements	5 862	5 253
Charges sociales	2 393	2 097
Dotations aux amortissements immobilisations	4 380	4 412
Dotations aux provisions immobilisations	3	
Dotations aux provisions sur actif circulant	124	112
Dotations aux provisions risques et charges	216	58
Autres charges	79	93
TOTAL III	**54 444**	**51 669**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	**2 778**	**1 864**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

RESULTAT (En K€)	31/08/2016	31/08/2015
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres val. mob. et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	5	12
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Ecarts de conversion		
TOTAL IV	**5**	**12**
CHARGES FINANCIERES		
Dotation financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	980	1 199
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Ecarts de conversion		
TOTAL V	**980**	**1 199**
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	**-975**	**-1 187**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 803**	**677**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	137	349
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	1 637	1 304
Reprises sur provisions, transferts de charges	92	2 386
TOTAL VI	**1 866**	**4 039**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51	316
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	365	1 170
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	92	74
TOTAL VII	**508**	**1 560**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	**1 358**	**2 479**
Impôts dus sur les bénéfices	372	98
Impôts différés sur les bénéfices	264	148
TOTAL VIII	**635**	**246**
TOTAL DES PRODUITS	**59 093**	**57 584**
TOTAL DES CHARGES	**56 567**	**54 674**
Résultat des sociétés intégrées	2 526	2 910
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amorts des écarts acquisitions	13	37
Résultat d'ensemble consolidé	2 513	2 873
Résultat groupe	2 513	2 880
Résultat hors groupe		-7
Résultat par action	0.8282	0.9550
Résultat courant par action	0.3829	0.1440

3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

TABLEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2016	31/08/2015
Résultat net des sociétés intégrées	2 513	2 873
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	3 234	1 907
- Variation des impôts différés	264	148
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	79	-32
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**6 090**	**4 896**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-451	-448
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**5 639**	**4 448**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-3 216	-2 234
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	289	1 194
Incidence des variations de périmètres	-35	-217
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-2 962**	**-1 257**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	3	
Émissions d'emprunts (+)	780	681
Remboursements d'emprunts (-)	-4 563	-4 077
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	**-3 780**	**-3 396**
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	**-1 103**	**-205**
Trésorerie d'ouverture	462	667
Trésorerie de clôture	-641	462
Écart	0	0

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2013	**3 690**	**7 591**	**38**	**2 931**	**1 049**	**-133**	**15 166**	**205**
Augmentation de capital (*)						-58	-58	3
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 051	-1 049	-2	0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 937		2 937	50
Variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2014	**3 690**	**7 591**	**38**	**3 982**	**2 937**	**-193**	**18 045**	**258**

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consoli-dées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2014	**3 690**	**7 591**	**38**	**3 982**	**2 937**	**-193**	**18 045**	**258**
Augmentation de capital (*)						- 18	- 18	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			4	2 933	-2 937		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 880		2 880	-7
Variation de périmètre								
Autres variations								-180
31-août-2015	**3 690**	**7 591**	**42**	**6 915**	**2 880**	**-211**	**20 907**	**71**

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31-août-2015	**3 690**	**7 591**	**42**	**6 915**	**2 880**	**-211**	**20 907**	**71**
Augmentation de capital (*)						4	4	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2	2 878	-2 880		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					2 513		2 513	
Variation de périmètre								
Autres variations								-23
31-août-2016	**3 690**	**7 591**	**44**	**9 793**	**2 513**	**-207**	**23 424**	**48**

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif.

Mouvements de titres :

- La SA MOULINVEST a racheté 791 titres SCIERIE MOULIN aux minoritaires de la SAS SCIERIE MOULIN sur les 791 leur appartenant le 10 décembre 2015. Elle possède, au 31 août 2016, 118 684 titres SCIERIE MOULIN sur les 118 684 titres composant le capital, soit 100%.
- La SA MOULINVEST a racheté 1 900 titres LIFECO CONSTRUCTION France aux minoritaires de la SARL LIFECO CONSTRUCTION France sur les 2 000 leur appartenant le 22 décembre 2015. Elle possède, suite à ce rachat, 5 901 titres LIFECO CONSTRUCTION France sur les 6 001 titres composant le capital social, soit 98.33%.
  En date du 16 février 2016, la SARL LIFECO CONSTRUCTION France a procédé à une augmentation de capital de 44 999 euros, par émission de 44 999 parts de 1 euro attribuées à la SA MOULINVEST. Puis elle a procédé à une réduction de capital de 28 050 euros. Le nouveau capital de la SARL LIFECO CONSTRUCTION France s'élève à 22 950 euros et se compose de 51 000 parts de 0.45 euros. La SA MOULINVEST possède, au 31 août 2016, 50 900 titres LIFECO CONSTRUCTION France sur les 51 000 titres composant le capital, soit 99.80%.

- La SAS SCIERIE MOULIN possédait, au 31 août 2015, 501 000 titres TECHNICBOIS MOULIN sur les 501 000 titres composant le capital social, soit 100%.
  En date du 16 février 2016, la SARL TECHNICBOIS MOULIN a procédé à une augmentation de capital de 9 000 euros, par émission de 9 000 parts de 1 euro attribuées à la SAS SCIERIE MOULIN. Puis elle a procédé à une réduction de capital de 306 000 euros. Le nouveau capital de la SARL TECHNICBOIS MOULIN France s'élève à 204 000 euros et se compose de 510 000 parts de 0.40 euros. La SAS SCIERIE MOULIN possède, au 31 août 2016, 510 000 titres TECHNICBOIS MOULIN sur les 510 000 titres composant le capital, soit 100%.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 56,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2016, contre 52,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance organique de 7,5 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'export représente désormais 12,0% du chiffre d'affaires total (contre 13,3% en N-1).

Poursuite de l'accélération de la croissance des activités d'imprégnation et confirmation de la tendance favorable sur les ventes de granulés. Activité construction grevée par un recul des ventes de bâtiments en bois.

La croissance marquée des activités d'imprégnation témoigne du dynamisme des livraisons de poteaux électriques et télécoms (+24,5%) à notre clientèle institutionnelle et sur le grand export (Afrique et Maghreb). La stratégie de référencement de la gamme Découvert (lames de terrasses, bois de structure) et l'amélioration de la compétitivité prix ont permis d'impulser une nouvelle phase de croissance sur l'exercice écoulé (+25,6%).

La croissance des activités du pôle Bois Energie confirme la robustesse du modèle industriel intégré et la qualité de son portefeuille client. Son positionnement axé sur la qualité du produit (norme EN+A1) et du service associé (solutions innovantes pour la livraison des granulés aux particuliers et collectivités par camions souffleurs) est à l'origine d'une forte récurrence des revenus (CA granulation en hausse de 4,7%). L'intégralité de la production annuelle a été vendue avec des volumes en hausse de 7,1% pour des prix moyens en baisse de 2,6% dans un environnement de marché mature et concurrentiel.

Le chiffre d'affaires des activités de construction ressort à 24,2 millions d'euros (+1,1%). Il a été pénalisé par le ralentissement de l'activité de ses filiales Technicbois, société spécialisée dans la conception, la fabrication et la mise en œuvre de solutions bois, et Lifeco, entreprise générale du bâtiment dédiée aux solutions bois qui enregistrent une baisse de chiffre d'affaires de 17% à 4,4 millions d'euros (-32,4% au seul périmètre de Lifeco) traduisant d'importantes difficultés à promouvoir leurs solutions constructives.

Les autres activités du Groupe sont en retrait (-8,6%), principalement grevées par le recul des ventes de débit de bois destiné à la fabrication de palettes.

Performance opérationnelle

Le taux de marge brute du Groupe s'établit à 50,2% (28,4 millions d'euros) au titre de l'exercice 2015-2016, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (47,7% à 25,1 millions d'euros sur 2014-2015). Cette évolution illustre la croissance des activités du pôle Bois Energie, la maîtrise des coûts d'approvisionnement matière couplée à l'intégration partielle des activités d'exploitation forestière et une amélioration de la productivité en 1ère transformation.

Les charges externes du Groupe ont atteint 12,5 millions d'euros sur la période (22,1% du chiffre d'affaires) en hausse par rapport à l'exercice précédent (20,5% du chiffre d'affaires 2014-2015).

La masse salariale du Groupe représente quant à elle 14,6% du chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé contre 14,0% sur 2014-2015.

L'excédent brut d'exploitation progresse de 14,5% à 7,4 millions d'euros (vs. 6,5 millions d'euros en 2014-2015). Si l'on retraite l'incidence de charges non-récurrentes liées à un sinistre matériel chez France Bois Imprégnés, l'excédent brut d'exploitation ajusté ressort à 7,9 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2014-2015 (+8,1%).

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi en hausse à 2,8 millions d'euros contre 1,9 millions d'euros sur l'exercice précédent. Le taux de marge opérationnelle représente ainsi 4,9% du CA contre 3,5% sur 2014-2015.

Le résultat financier atteint quant à lui -1 million d'euros sur l'exercice 2015-2016 contre -1,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel correspond essentiellement à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés France Bois Imprégnés et Scierie de Sainte Agathe en 2013 (reprise étalée linéairement sur 3 ans). Le profit exceptionnel ainsi constaté est de 1,1 millions d'euros (2,2 millions en 2014-2015).

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 2,5 millions d'euros au 31/08/2016, en légère diminution par rapport au résultat de 2,9 millions d'euros constaté au 31/08/2015.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients. Pour l'activité granulation, on constate une phase de normalisation progressive du marché mais la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Le renforcement des partenariats avec les grands comptes stratégiques ont permis une augmentation des volumes d'activité.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Les sociétés du groupe TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO évoluent sur un marché de la construction bois en phase de structuration. Ce marché, s'il offre une relative résistance par rapport au repli globalement constaté sur le marché de la construction en France, demeure complexe à appréhender. Promoteurs et bailleurs sociaux s'interrogent toujours sur la capacité de la filière bois à collaborer à la réalisation de projets de grande ampleur malgré une volonté de standardisation et de structuration des acteurs de la filière. Face à ce constat et à une concurrence accrue de la part des acteurs historiques du secteur du bâtiment, TECHNICBOIS et LIFECO ont entamé dès le début de l'exercice 2016 une politique de diversification et d'élargissement de leur gamme, et se sont doté de moyens humains et matériels supplémentaires afin de pouvoir accéder à un segment de marché nouveau : le marché agricole. Malgré les efforts engagés dans cette voie, et une politique de référencement et de prospection active auprès des porteurs de projets et acteurs de la promotion immobilière, les sociétés font face à un taux de transformation des affaires trop faible et à une inertie très importante entre la phase d'étude et la phase de réalisation.

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture.

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2017

L'exercice 2016 marque un nouveau palier dans le développement du Groupe. Après une phase de diversification en aval sur le segment de la construction de bâtiments en bois, Moulinvest concentrera ses efforts sur la rentabilisation des segments d'activité les plus profitables avec le développement des pôles Energie et Imprégnation. Sur le plan industriel, le déploiement de nouvelles capacités de production en bois rabotés et séchés devrait également concourir à l'amélioration du mix produit et accompagner une nouvelle phase de croissance à l'export.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2016, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2016 sont les mêmes que ceux au 31/08/2015. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels du 31 août 2016. Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, débutant le 1er septembre 2015.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :
- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Dans les comptes consolidés arrêtés au 31/08/2013, l'entrée dans le périmètre de consolidation des deux entités rachetées par la société MOULINVEST, a conduit à effectuer leur valorisation en juste valeur et à constater l'écart d'acquisition qui en résulte, conformément aux dispositions du règlement CRC-99-02. Les réévaluations ont porté sur les stocks de produits finis, sur les immobilisations (essentiellement sur des constructions anciennes, ayant encore une valeur d'utilité) sur une provision pour dépollution et sur une provision pour licenciement.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :
- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22)
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf § 5.3.10)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :
- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

La reprise de provision de l'écart d'acquisition négatif a été comptabilisée en profit exceptionnel, sur la ligne « Reprises sur provisions, transferts de charges ».

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des évènements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- **Evaluation des matières et marchandises :**

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à postériori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- **Evaluation des produits finis :**

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- **Dépréciation des stocks :**

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf § 5.5.3).

- **Valorisation des contrats à long terme :**

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêté et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la règlementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété (C. civ. art. 1250), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

5.3.12. Actifs financiers

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE. L'intégralité des engagements au 31/08/2016 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :
- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 0.98 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1er septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 1 110 K€.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 31 août, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 8 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 août 2016, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 5 024 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 20 622 de ses propres actions.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de – 24.5 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 208 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	99.80%	Globale	803776251	Construction bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBLIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/08/2016 : 2 410 642 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2015.

La SA MOULINVEST a racheté 791 titres SCIERIE MOULIN aux minoritaires de la SAS SCIERIE MOULIN sur les 791 leur appartenant le 10 décembre 2015. Elle possède, au 31 août 2016, 118 684 titres SCIERIE MOULIN sur les 118 684 titres composant le capital, soit 100%.

La SA MOULINVEST a racheté 1 900 titres LIFECO CONSTRUCTION France aux minoritaires de la SARL LIFECO CONSTRUCTION France sur les 2 000 leur appartenant le 22 décembre 2015. Après augmentation et réduction de capital de la SARL LIFECO CONSTRUCTION France, la SA MOULINVEST possède, au 31 août 2016, 50 900 titres LIFECO CONSTRUCTION France sur les 51 000 titres composant le capital, soit 99.80%.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	363	23	13		13	386
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	**363**	**23**	**13**	**0**	**13**	**386**
Terrains	6 070	203				6 273
Constructions	11 710	59			111	11 880
Installations techniques	44 328	752	2 831		2 995	45 244
Autres immo corporelles	2 359	297	313		264	2 607
Immo en cours	361	1 540	36		-276	1 589
Avances et acomptes	7	556			-7	556
IMMO CORPORELLES	**64 835**	**3 407**	**3 180**	**0**	**3 087**	**68 149**
Titres participation	0					0
Titres des sociétés M.E.	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	45	37				82
Prêts	155	8	3			160
Autres immo financières	166					166
IMMO FINANCIERES	**366**	**45**	**3**	**0**	**0**	**408**
TOTAL	**65 564**	**3 475**	**3 196**	**0**	**3 100**	**68 943**

Les principaux investissements réalisés correspondent à :

- des travaux d'aménagement des sites de production parmi lesquels 267 k€ de travaux d'enrobés, dallages et aménagements de bâtiments pour France Bois Imprégnés et 587 k€ de travaux de terrassements et aménagements destinés à la mise en place d'une unité de raboterie pour la Scierie Moulin;

- l'acquisition de divers matériels roulants en crédit-bail parmi lesquels :

• Des chariots élévateurs et pelles de manutention destinées à France Bois Imprégnés (renouvellement de parc) pour 620 k€ ;

• Des engins (3 engins forestiers, un broyeur et une pelle) destinés à la Scierie Moulin pour 2 027 k€ ;

• Un camion souffleur de granulés destiné à Moulin Bois Energie pour 247 k€.

- l'acquisition de divers équipements de production parmi lesquels un palettiseur et des silos à granulés (474 k€ d'acomptes).

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 18 049 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 8 916 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	300	47	13			334
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	**300**	**47**	**13**	**0**	**0**	**334**
Terrains	1 122	313				1 435
Constructions	4 929	494				5 423
Installations techniques	22 788	3 126	2 653			23 261
Autres immo corporelles	934	401	162			1 173
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	**29 773**	**4 334**	**2 815**	**0**	**0**	**31 292**
TOTAL	**30 073**	**4 381**	**2 828**	**0**	**0**	**31 626**

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
TOTAL	**3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3**

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 31/08/2016	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 634	4	9 630
Encours de biens	22		22
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 417	19	5 387
Marchandises	93	10	83
TOTAL	**15 166**	**33**	**15 133**

STOCK 31/08/2015	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 114	13	9 101
Encours de biens	99		99
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 242	31	5 493
Marchandises	97		97
TOTAL	**14 834**	**44**	**14 790**

5.5.4. Créances clients et autres créances

AU 31/08/2016	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts	161	16	145
Avances et acomptes versés	736	736	
Créances clients	5 364	5 364	
Actif d'impôt différé	131	131	
Autres créances	1 714	1 714	
Charges constatées d'avance	360	306	
TOTAL	**8 466**	**8 321**	**145**

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 329 K€ au 31/08/2016.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 172 K€ au 31 août 2016.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 31/08/2016 à 2 507 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 1 748 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 507 k€.

Dans la société FBI, des créances sont cédées en Loi Dailly. Le montant de l'avance au 31/08/2016 s'élève à 261 K€.

AU 31/08/2016	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Prêts	155	3	152
Avances et acomptes versés	10	10	
Créances clients	5 366	5 056	310
Actif d'impôt différé	170	170	
Autres créances	2 300	2 168	132
Charges constatées d'avance	405	405	
TOTAL	**8 406**	**7 812**	**594**

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 299 K€ au 31/08/2015.

Concernant le contrat d'affacturage de la scierie MOULIN souscrit au cours de l'exercice 31 août 2015, le fonds de garantie minimum de 80 K€ avait fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, avait fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 366 K€ au 31 août 2015.

Les créances cédées au factor étaient comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élevaient au 31/08/2015 à 2 459 K€. Il existait en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 326 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élevait donc à un montant de 1 686 k€.

Dans la société FBI, des créances étaient cédées en Loi Dailly. Le montant de l'avance au 31/08/2015 s'élevait à 489 K€.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 31/08/2016 :
  Il existe un compte à terme d'un montant de 201 k€ chez la société MOULINVEST.
  Il est maintenu en trésorerie (disponibilités) de par son caractère liquide et sécurisé.

- Au 31/08/2015 :
  Les placements à court terme sont composés de comptes à terme :
  SG COMPTE A TERME : 121 K€

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 6 090 K€. Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 5.2.1 (Analyse Performance du groupe).

Nous constatons une hausse du besoin en fond de roulement de 451 K€. Cette hausse est partiellement imputable à la constatation de versements d'acomptes sur des matériels financés en crédit-bail.

Afin de pérenniser le financement de la croissance du pôle Bois Construction, le groupe Moulinvest a opté fin 2014 pour la mise en place d'un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de sa filiale Scierie Moulin. Ce mode de financement vient compléter le panel de solutions déjà en place au niveau du groupe et apporte la souplesse nécessaire à la maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité, en hausse, sont positifs de 5 639 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 2 962 K€ : les investissements se sont élevés à 3 216 K€ et les cessions d'immobilisations à 289 K€.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 4 563 K€.

De nouveaux emprunts ont été souscrits pour 780 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 1 103 K€.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 31/08/2016	EX. 31/08/2015
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 25 646 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 31/08/2016	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	13 229	2 859	8 264	2 106
Emprunts en crédit-bail	6 859	1 949	4 900	11
Emprunts et dettes financières divers	6	6		
TOTAL	**20 094**	**4 814**	**13 164**	**2 117**

AU 31/08/2016	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	3 970	3 970		
TOTAL	**3 970**	**3 970**	**0**	**0**

Au 31/08/2016	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	3 960	0	3 960
Autres emprunts à taux fixe	8 940	329	9 269
Autres emprunts à taux variable	0	0	0
Dettes financières auprès des établissements de crédit	**12 900**	**329**	**13 229**
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 859		6 859
Autres dettes financières		6	6

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 44.27 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 10 371 / 23 424 = 44.27 %, contre 59.60% au 31/08/2015).

L'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 relatif à l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui sont entrés en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

Les ratios sont respectés au 31 août 2016 :

Le Ratio de levier tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 2.830 ; et est à un niveau inférieur à : 3,5 ;

Le Ratio de Gearing tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 0.898 ; et est à un niveau inférieur à : 1,5 ;

Le montant cumulé des cessions d'actifs réalisées au cours de l'exercice tel que défini à l'article « DECLARATION ET ENGAGEMENTS DU CLIENT – Engagements de ne pas faire » du contrat s'élevait à 364 793 euros en valeur nette comptable ; et était à un niveau inférieur à 10% de la valeur brute de son actif immobilisé.

AU 31/08/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	15 112	2 652	9 894	2 566
Emprunts en crédit-bail	5 642	1 461	4 027	154
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	**20 759**	**4 118**	**13 921**	**2 720**

AU 31/08/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 573	1 573		
TOTAL	**1 573**	**1 573**	**0**	**0**

Au 31/08/2015	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	4 878		4 878
Autres emprunts à taux fixe	9 631	603	10 234
Autres emprunts à taux variable	0	0	0
Dettes financières auprès des établissements de crédit	**14 509**	**603**	**15 112**
Dettes financières des contrats de crédit-bail	5 642		5 642
Autres dettes financières		5	5

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 59.60 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 460 / 20 907 = 59.60 %, contre 79.95% au 31/08/2014).

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/15	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	31/08/16
Provision pour litiges	125			157	-83	199
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	1 138			151	-38	1 251
Passif d'impôt différé	761			225		986
Écart d'acquisition négatif	1 078				-1 078	0
TOTAL	**3 102**	**0**	**0**	**533**	**-1 199**	**2 436**

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE. L'intégralité des engagements au 31/08/2016 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Néant.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.
- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, IMMOBILIER DE VILLE, France BOIS IMPREGNES et TECHNICBOIS MOULIN.

AU 31/08/2016	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	327	327		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 185	8 185		
Dettes sur immobilisations	726	726		
Dettes fiscales et sociales	2 192	2 192		
Autres dettes	482	482		
Produits constatés d'avance	1 868	1 868		
TOTAL	**13 780**	**13 780**	**0**	**0**

AU 31/08/2015	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	124	124		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 460	8 460		
Dettes sur immobilisations	466	349	117	
Dettes fiscales et sociales	2 025	2 025		
Autres dettes	601	601		
Produits constatés d'avance	2 180	2 180		
TOTAL	**13 856**	**13 739**	**117**	**0**

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	31/08/2016	31/08/2015
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	3	12
Produits de cession	2	
Écarts de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP		
Gains de change		
Autres produits financiers		
TOTAL	**5**	**12**

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous. réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIÈRES	31/08/2016	31/08/2015
Intérêts bancaires	664	772
Intérêts sur crédit bail	266	344
Escomptes accordés	50	83
Pertes de change		
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	**980**	**1 199**

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/08/2016	31/08/2015
Produits de cessions d'immobilisations	286	1 037
Quote-part de subvention	271	271
Autres opérations en capital		
Écarts d'acquisition	1 078	2 156
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	91	231
Indemnité d'assurance	104	311
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	36	33
TOTAL	**1 866**	**4 039**

L'écart d'évaluation résulte de la valorisation à la juste valeur dans l'entrée dans le périmètre de consolidation, de certains éléments d'actif et de passifs apportés. Les appréciations à la juste valeur ont portés essentiellement sur le patrimoine immobilier, les stocks de produits finis, les provisions pour dépollution et la prise en compte des coûts de licenciements consécutifs au rachat de France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINT AGATHE. L'écart d'acquisition constaté est de 5 511 k€ pour France Bois Imprégnés et 956 k€ pour la Scierie Sainte Agathe. Il a été choisi d'amortir ces 2 écarts sur une durée de 3 ans. L'impact sur le résultat exceptionnel au 31/08/2016 est de 1 078 k€.

L'amortissement de ces écarts est terminé au 31/08/2016.

Pour rappel, la société France Bois Imprégnés a subi un sinistre incendie sur sa raboteuse le 28/05/2015. Le matériel étant assuré en valeur à neuf, il a fait l'objet d'un remplacement en avril 2016.

Un premier accord avait été formalisé en date du 09/10/2015 avec la compagnie d'assurance au titre de l'indemnité dommage matériel, vétusté déduite, pour un montant de 764K€. Le remboursement de la valeur de vétusté était pour sa part lié à confirmation de commande du nouvel équipement : le produit exceptionnel y étant associé a donc été constaté dans les comptes au 31/08/2016 pour 28 k€ (produit exceptionnel).

Dans l'intervalle et afin de limiter au maximum les conséquences de ce sinistre sur l'activité, la société a pris en location un matériel de remplacement. Le coût de la location a été indemnisé par la compagnie d'assurance. S'agissant de la charge locative comme du produit d'assurance afférent, ceux-ci ont été intégralement constatés dans les produits (transferts de charges) et charges (charges locatives) d'exploitation en application des principes comptables.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/08/2016	31/08/2015
Cession d'immobilisations	365	1 169
Écart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotation aux provisions pour risques	92	74
Dotation aux provisions pour litiges		
Coût de désamiantage et de dépollution		143
Rappels suite à contrôle fiscal et social		22
Indemnité de licenciement		
Pénalités	2	7
Charges diverses (Régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	49	145
TOTAL	**508**	**1 560**

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	31/08/2016	%	31/08/2015	%
Cadres	30	16%	29	16%
A. M. et techniciens	28	15%	22	12%
Employés	29	15%	29	16%
Ouvriers	104	54%	99	55%
TOTAL	**191**	**100%**	**179**	**100%**

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

VENTILATION	31/08/2016	31/08/2015
Impôts courants	371	98
Impôts différés	264	148
TOTAL	**635**	**246**

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

MONTANT DE LA DIFFÉRENCE	31/08/2016	31/08/2015
Résultat avant impôt	3 148	3 119
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	1 049	1 040
Impôt réel (B)	635	246
Différence à expliquer (A-B)	**414**	**794**

Éléments de rapprochement	31/08/2016	31/08/2015
Amortissement des écarts d'acquisition	355	706
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-77	
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	103	87
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Impact intégration fiscale		
Crédits d'impôts	33	1
Autres		
Montant rapproché	**414**	**794**

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 2 525 729 € / 3 049 692 = 0.828192 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaine de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 45 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 31 août 2016, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 33 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 46 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 31 août 2016, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 45 K€.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 31 août 2016 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :
SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE) :70 872 € HT
SAS SCIERIE MOULIN : 17 098 € HT
SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 5 895 € HT
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 14 200 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction rémunérés dans le groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST et de la SAS SCIERIE MOULIN.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 224 540 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 31/08/2016.

5.7.8. Événements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels.

Aucun évènement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

5.7.9. Écart d'acquisition

• Ecart d'acquisition sur le rachat de France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE :

Le rachat des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE durant l'exercice clos le 31/08/2013, a généré la constatation d'un écart d'acquisition.

Les capitaux propres au 28/02/2013 ont fait l'objet des retraitements de consolidation suivants : annulation des amortissements dérogatoires, activation des crédits baux et annulation d'une valeur de fonds de commerce.

Il a ensuite été procédé à des évaluations en juste valeur des constructions et des stocks. Des charges directement liées à l'acquisition ont été déduites. L'impact de fiscalité différée a été pris en compte.

Il en est résulté des capitaux propres retraités, avec lesquels l'écart global a été calculé.

Il a été décidé, compte tenu des perspectives de développement attendues des 2 entités rachetées, de reprendre la provision pour acquisition des titres, sur une durée de 3 ans.

Les écarts d'acquisition constatés sont les suivants :

FRANCE BOIS IMPREGNES :

Écarts d'évaluation sur les constructions	459 K€
Écarts d'évaluation sur les stocks	1 132 K€
Déduction des coûts de licenciement induits par le rachat	- 168 K€
Déduction de la provision pour dépollution	- 293 K€
Impôts différés sur les écarts	- 375 K€
Soit un écart total net de	**754 K€**

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	8 327 K€
Retraitements et réévaluations	753 K€
Soit des capitaux propres retraités de	9 080 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	3 569 K€
ECART D'ACQUISITION SUR FRANCE BOIS IMPREGNES	**5 511 K€**

SCIERIE STE AGATHE :

Ecarts d'évaluation sur les constructions	130 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	2 K€
Impôts différés sur les écarts	- 44 K€
Soit un écart total net de	**88 K€**

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	1 450 K€
Retraitements et réévaluations	88 K€
Soit des capitaux propres retraités de	1 538 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	581 K€
ECART D'ACQUISITION SUR SCIERIE STE AGATHE	**957 K€**

ECART D'ACQUISITION TOTAL AVANT REPRISE

France BOIS IMPREGNES	5 511 K€
SCIERIE STE AGATHE	957 K€
ECART TOTAL	**6 468 K€**
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2013 de	5 390 K€
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 2 156 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2014 de	3 234 K€
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 2 156 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2015 de	1 078 K€
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2016 de	**0 K€**

La période de reprise de la provision pour écart d'acquisition sur l'exercice clos le 31/08/2016 étant de 6 mois, il en résulte une reprise de provision de 1 078 K€ avec un écart d'acquisition entièrement repris.

• Ecart d'acquisition sur le rachat par MOULINVEST d'actions de la SCIERIE MOULIN :

Le rachat d'actions de la SCIERIE MOULIN durant la période close le 31/08/2016 a généré la constatation d'un écart d'acquisition, égal à la différence entre le prix d'achat des actions et la quote part de capitaux propres détenue.
L'écart global constaté d'un montant de 7 K€ a été amorti en totalité sur cet exercice.

• Ecart d'acquisition sur le rachat par MOULINVEST d'actions de LIFECO :

Le rachat d'actions de LIFECO durant la période close le 31/08/2016 a généré la constatation d'un écart d'acquisition, égal à la différence entre le prix d'achat des actions et la quote part de capitaux propres détenue.
L'écart global constaté d'un montant de 6 K€ a été amorti en totalité sur cet exercice.

5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.

L'incidence de l'achat réalisé sur l'exercice clos le 31/08/2013 des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE a encore eu un impact sur la trésorerie du groupe sur l'exercice clos le 31/08/2016 :

Le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par la souscription d'emprunts auprès d'un pool de 3 banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres. Des covenants bancaires ont été signés et sont à respecter pendant la durée de l'emprunt.

5.8.Information sectorielle

5.8.1.Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	31/08/2016	%	31/08/2015	%
France	49 848	88,02%	45 686	86,72%
Europe	5 527	9,76%	5 492	10,42%
Amérique	46	0,08%	244	0,46%
Asie	0	0,00%	33	0,06%
Afrique	1 210	2,14%	1 227	2,33%
TOTAL	**56 631**	**100%**	**52 682**	**100%**

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	31/08/2016	%	31/08/2015	%
BOIS CONSTRUCTION	24 189	42,71%	23 936	45,43%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	4 324	7,64%	4 214	8,00%
Granulation	8 951	15,81%	8 548	16,23%
IMPRÉGNATION				
Poteaux	9 116	16,10%	7 319	13,89%
Découvert	7 818	13,81%	6 222	11,81%
AUTRES	2 233	3,94%	2 443	4,64%
(Dont Bois palettes)	1 765		1 875	
TOTAL	**56 631**	**100%**	**52 682**	**100%**

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.

	31/08/2016	%	31/08/2015	%
BOIS CONSTRUCTION	31 661	45,92%	30 764	46,92%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	12 528	18,17%	12 506	19,07%
Granulation	8 844	12,83%	8 015	12,22%
IMPRÉGNATION	12 557	18,21%	10 995	16,77%
MASSIF BOIS	1 430	2,07%	1 370	2,09%
AUTRES	1 924	2,79%	1 914	2,92%
TOTAL	**68 944**	**100%**	**65 564**	**100%**

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4 745 K€ de valeur brute et 3 242 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 101 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9.Engagements hors bilan

5.9.1. Engagements financiers donnés

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE
8 900 000 €

Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 200 000 €, en principal et accessoires : 167 869 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires : 269 098 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 330 000 €, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'emprunt : 84 877 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 750 000 €, en principal et accessoires : 433 122 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires : 330 285 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE à hauteur de 710 000 €, en principal et accessoires : 461 261 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires : 310 033 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 170 000 €, en principal et accessoires : 144 653 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires : 200 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise : 1 000 000 €

Caution : contrat de réalisation de travaux d'enrobés souscrit par SCI DE VILLE auprès de EIFFAGE ROUTES : 360 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €) : 263 040 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires : 223 863 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires : 231 902 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 55 000 €, en principal et accessoires : 12 530 €

Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 387 704 € (loyers TTC et option d'achat TTC) : 277 944 €

Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE : 405 000 €

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par LIFECO auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'autorisation de découvert en principal, soit 50 000 €.

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par LIFECO auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires

Caution : garantie autonome sur ligne de crédit souscrite par LIFECO auprès d'ATRADIUS à hauteur de 1 000 000 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 725 081 € HT (valeur initiale : 616 613 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit-Bail) et la Caisse d'Epargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 397 068 € (plus la valeur de rachat de 6 162 €).

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 4 843 094 € HT (valeur initiale : 4 398 541 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris. Les loyers restants à courir s'élèvent à 2 471 910 € (plus la valeur de rachat de 43 986 €).

Cautionnement solidaire de tous engagements par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail pour un montant initial de 547 355 € HT (valeur initiale : 557 290 € HT) consenti par la Société Générale, suite à un transfert du contrat dans la SCIERIE MOULIN. Les loyers restants à courir s'élèvent à 362 404 € (plus la valeur de rachat de 5 573 €).

Engagement de paiement et de substitution par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : contrat de fourniture en énergie électrique signé le 9 décembre 2014 pour un montant de 56 924 € avec EDF.

Scierie Moulin S.A.S

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- En 1er rang, nantissement de 600 000 € au profit de Arkea Banque pour un emprunt d'un montant nominal de 500 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 310 033 €.
- En 5ème rang, nantissement au profit de la Banque Rhône Alpes pour un emprunt d'un montant nominal de 201 250 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 49 346 €.
- 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 6 379 €.
- 750 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du Crédit Coopératif. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 433 122 €.
- 710 000 € en principal au profit de la Caisse d'Epargne. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 461 261 €.

Nantissement des matériels financés à hauteur de 163 000 €, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 170 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 144 653 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 10 812 euros (709 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 357 414 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 11 102 euros (728 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 373 696 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 599 euros (695 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 346 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 753 euros (1 033 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 528 925 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €

Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

L'intégralité des actions que la SCIERIE MOULIN détient dans le capital de la société «MOULIN BOIS ENERGIE» est affectée à titre de nantissement pari passu, au profit de «AUXIFIP» et «OSEO».

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 315 000 EUR, en principal et accessoires.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,

- Cession de créances professionnelles à hauteur de 3 959 813 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 200 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 167 869 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 269 098 €.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,

- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 092 816 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 31/08/2016 : 2 410 642 €) et 601 000 € (capital restant dû au 31/08/2016 : 263 040 €) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain

- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,

- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

France Bois Imprégnés S.A.S.

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 213 676 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 300 000 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 259 333 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 280 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 266 682 €.

Nantissement des matériels financés à hauteur de 129 600 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 152 470 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 99 240 €.

• 9.9.2. Engagements reçus

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 € (soit 1 200 000 €). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 300 000 €.

Délégation de garantie actif-passif, délégation de contrat d'assurance homme-clé Maurice MOULIN pour 750 000 €, respect de ratios consolidés de levier et gearing, nantissement des titres de FBI et SSA :

2 100 000 € en principal au profit des trois banques (Société Générale, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et BNP Paribas). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 1 316 526 €.

Garantie BPI France : 30% de l'encours de ce même emprunt de 2 100 000 €, soit 394 958 € au 31/08/2016.

Scierie MOULIN S.A.S.

Garantie OSEO à hauteur de 30%, pour un emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif, d'un montant nominal de 750 000 € ..... 129 937 €

Cautions données par la Société Générale (coupes de bois), à titre indicatif 385 881 €

Cautions données (billets avalisés) par ARKEA Banque pour la Scierie Moulin 317 159 €

France Bois Imprégnés S.A.S.

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts à hauteur de 110 000 €.

Cautions et traites avalisées données par la Société Générale pour achats de coupes de bois : l'encours au 31/08/2016 est de 105 891 €, à titre indicatif.

Caution WEINIG : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE 1 012 500 €

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPTES SOCIAUX MOULINVEST AU 31 AOÛT 2016

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/08/2016			Exercice N-1 31/08/2015	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	1 020 381		1 020 381	942 773	77 607	8.23
CHIFFRE DAFFAIRES NET	**1 020 381**		**1 020 381**	**942 773**	**77 607**	**8.23**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 174	21 781	15 393	70.67
Autres produits			606 349	580 172	26 177	4.51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**1 663 903**	**1 544 727**	**119 177**	**7.72**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes*			627 447	619 466	7 981	1.29
Impôts, taxes et versements assimilés			33 889	30 468	3 422	11.23
Salaires et traitements			503 924	581 866	77 941-	13.40-
Charges sociales			275 973	289 151	13 178-	4.56-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			56 329	181 936	125 607-	69.04-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			93 502		93 502	
Dotations aux provisions			8 368	3 534	4 834	136.79
Autres charges			578	321	257	80.14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**1 600 010**	**1 706 741**	**106 731-**	**6.25-**
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**63 893**	**162 014-**	**225 908**	**139.44**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/08/2016	Exercice N-1 31/08/2015	Ecart N/N-1 Euros	Ecart N/N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation (3)	36 870	37 250	380-	1.02-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	838		838	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 510	19 502	16 992-	87.13-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		162	162-	100.00-
TOTAL V	**40 218**	**56 914**	**16 696-**	**29.34-**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	725 931		725 931	
Intérêts et charges assimilées (4)	95 795	109 284	13 489-	12.34-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
TOTAL VI	**821 726**	**109 284**	**712 442**	**651.92**
2-RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**781 507-**	**52 370-**	**729 138-**	**NS**
3-RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**717 614-**	**214 384-**	**503 230-**	**234.73-**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	122 740	53 958	68 782	127.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	**122 740**	**53 958**	**68 782**	**127.47**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 823	13 987	9 164-	65.52-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	129 625	46 737	82 888	177.35
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 890	14 890		
TOTAL VIII	**149 337**	**75 614**	**73 724**	**97.50**
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**26 598-**	**21 656-**	**4 942-**	**22.82-**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	56 074-	292 015-	235 941	80.80
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 826 861**	**1 655 599**	**171 262**	**10.34**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 514 999**	**1 599 624**	**915 375**	**57.22**
5-BENEFICE OU PERTE	**688 138-**	**55 975**	**744 113-**	**NS**

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(*) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	14 127	6 229
: Redevance de crédit bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	36 870	37 250
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	8 688	7 074

BILAN ACTIF

		Exercice N 31/08/2016			Exercice N-1 31/08/2015	Ecart N/N-1	
		Brut	Amort. et dépréci. (à deduire)	Net	Net	Euros	%
Actif immobilisé	Capital souscrit non appelé (1)						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	36 779	19 714	17 065	4 221	12 844	304.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				13 155	13 155-	100.00-
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	176 761	87 472	89 290	84 012	5 277	6.28
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 196 110	50 900	8 145 210	8 115 888	29 323	0.36
	Créances rattachées à des participations	7 273 422	469 800	6 803 622	7 232 716	429 094-	5.93-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	236 022	37 330	198 692	261 125	62 434-	23.91-
	Total II	**15 919 096**	**665 216**	**15 253 879**	**15 711 118**	**457 238-**	**2.91-**
Actif circulant	**STOCKS ET EN COURS**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 225		1 225	1 170	55	4.70
	CRÉANCES (3)						
	Clients et comptes rattachés	408 613	20 777	387 836	184 013	203 823	110.77
	Autres créances	1 531 428	72 725	1 458 704	1 082 781	375 923	34.72
	Capital souscrit – appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	274 674		274 674	77 141	197 533	256.07
	Charges constatées d'avance (3)	25 190		25 190	28 431	3 241-	11.40-
	TOTAL III	**2 241 130**	**93 502**	**2 147 628**	**1 373 536**	**774 092**	**56.36**
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Écarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**18 160 226**	**758 718**	**17 401 508**	**17 084 654**	**316 854**	**1.85**

(1) Dont droit au bail - (2) Dont à moins d'un an 161 023 - (3) Dont à plus d'un an 97 658

	BILAN PASSIF	Exercice N 31/08/2016	Exercice N-1 31/08/2015	Ecart N/N-1 Euros	Ecart N/N-1 %
Capitaux propres	Capital (dont versé : 3 690 406)	3 690 406	3 690 406		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 395 850	8 395 850		
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	44 225	41 426	2 799	6.76
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	518 638	465 462	53 177	11.42
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	**688 138-**	**55 975**	**744 113-**	**NS**
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	50 218	35 328	14 890	42.15
	TOTAL I	**12 011 199**	**12 684 447**	**673 248-**	**5.31-**
Autres fonds propres					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
Provisions					
	Provisions pour risques	168 367		168 367	
	Provisions pour charges	23 700	15 332	8 368	54.58
	TOTAL III	**192 067**	**15 332**	**176 735**	**NS**
Dettes (1)	**DETTES FINANCIERES**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 619 485	2 206 706	587 220-	26.61-
	Concours bancaires courants	1 101 187	89	1 101 098	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	2 014 345	1 749 681	264 664	15.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 881	213 628	23 748-	11.12-
	Dettes fiscales et sociales	262 219	197 007	65 212	33.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 523	7 893	6 370-	80.71-
	Autres dettes	9 602	9 871	269-	2.72-
	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	**5 198 242**	**4 384 875**	**813 367**	**18.55**
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**17 401 508**	**17 084 654**	**316 854**	**1.85**
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 812 398	2 768 351		

ANNEXE EXERCICE DU 01/09/2015 AU 31/08/2016

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice 95

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 95
Permanence ou changement de méthodes 95
Informations générales complémentaires 95

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 96
Etat des amortissements 97
Etat des provisions 98
Etat des échéances des créances et des dettes 99
Composition du capital social 100
Frais d'établissement 100
Autres immobilisations incorporelles 100
Evaluation des immobilisations corporelles 100
Evaluation des amortissements 100
Titres immobilisés 100
Créances immobilisées 101
Evaluation des valeurs mobilières de placement 101
Produits à recevoir 101
Charges à payer 101
Charges et produits constatés d'avance 101

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires 102
Rémunération des dirigeants 102
Ventilation de l'effectif moyen 102
Charges et produits financiers concernant les entr. liées 102
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 103
Honoraires des commissaires aux comptes 103

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 103
Montant des engagements financiers 104
Informations en matière de crédit bail 105
Engagement en matière de pensions et retraites 106
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures 106
Identité des sociétés mères consolidant les comptes 106
Liste des filiales et participations 107

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 108
Transferts de charges 108

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 401 507.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 020 380.54 Euros et dégageant un déficit de 688 137.83- Euros .
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 .
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
La société MOULINVEST a augmenté sa participation dans sa filiale SAS SCIERIE MOULIN de 99.33 à 100 %.
Elle a également augmenté sa participation dans sa filiale LIFECO de 66.67% à 99.80%.

- RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales
Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires
Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché. La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Nyse Euronext.
La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Nyse Euronext.
Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.
Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détention indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).
Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement **TOTAL**	**513 092**		
Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	**26 744**		11 179
Installations générales agencements aménagements divers	15 295		1 050
Matériel de transport	167 959		142 249
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 120		5 730
TOTAL	**214 375**		**149 029**
Autres participations	15 348 604		1 608 929
Prêts, autres immobilisations financières	264 102		313 184
TOTAL	**15 612 706**		**1 922 113**
TOTAL GENERAL	**16 366 917**		**2 082 321**

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à poste	Cessions		
Frais d'établissements et de développement **TOTAL**		**513 092**		
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL**		**1 144**	**36 779**	**36 779**
Installations générales agencements aménagements divers			16 345	16 345
Matériel de transport		186 642	123 566	123 566
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	36 850	36 850
TOTAL		**186 642**	**176 761**	**176 761**
Autres participations		1 488 000	15 469 533	15 469 533
Prêts, autres immobilisations financières		341 264	236 022	236 022
TOTAL		**1 829 265**	**15 705 555**	**15 705 555**
TOTAL GENERAL		**2 530 143**	**15 919 096**	**15 919 096**

Position des entreprises liées au 31 août 2016 : 15 469 533 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 196 110 euros

- dont créances rattachées à des participations : 7 273 423 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Au 31 août 2016, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 5 024 de ses propres actions pour une valeur globale de 24 698 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 24 231 euros, une dépréciation a été constatée pour 467 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 6 206 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 30 712 euros.

Au 31 août 2016, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 20 622 de ses propres actions pour une valeur globale de 136 325 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 99 461 euros, une dépréciation a été constatée pour 36 864 euros.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice écoulé.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissements recherche et développement **TOTAL**	**513 092**		**513 092**	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL**	**9 368**	**11 490**	**1 144**	**19 714**
Installations générales agencements aménagements divers	7 009	3 891		10 899
Matériel de transport	99 354	35 227	87 729	46 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 000	5 721		29 721
TOTAL	**130 362**	**44 839**	**87 729**	**87 472**
TOTAL GENERAL	**652 822**	**56 329**	**601 966**	**107 186**

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissement dégressifs	Amortissement exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles **TOTAL**	11 490				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 8 91				
Matériel de transport	35 227				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 721				
TOTAL	**44 839**				
TOTAL GENERAL	**56 329**				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	35 328	14 890			50 218
TOTAL	**35 328**	**14 890**			**50 218**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 332	8 368			23 700
Autres provisions pour risques et charges		168 367			168 367
TOTAL	**15 332**	**176 735**			**192 067**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		50 900			50 900
Sur autres immobilisations financières	2 977	506 664	2 510		507 130
Sur comptes clients		20 777			20 777
Autres provisions pour dépréciation		72 725			72 725
TOTAL	**2 977**	**651 066**	**2 510**		**651 532**
TOTAL GENERAL	**53 637**	**842 691**	**2 510**		**893 817**
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		101 870			
financières		725 931	2 510		
exceptionnelles		14 890			

Il existe une provision sur titres de participation pour 50 900 euros : elle concerne la société filiale LIFECO.

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 507 130 euros composée :

- d'une provision sur actions propres de 37 300 euros (467 euros sur le contrat de liquidités et 36 864 euros sur le contrat de rachats d'actions)
- d'une provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 469 800 euros.

Il existe une autre provision pour dépréciation pour 72 725 euros : elle concerne une créance sur la sous-filiale TECHNICBOIS.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 273 422	0	7 273 422
Autres immobilisations financières	236 022	161 022	75 000
Autres créances clients	24 933	0-	24 933
Personnel et comptes rattachés	383 680	383 680	
Impôts sur les bénéfices	265 090	265 090	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 772	32 772	
Groupe et associés	1 196 696	1 123 971	72 725
Débiteurs divers	36 870	36 870	
Charges constatées d'avance	25 190	25 190	
TOTAL	**9 474 676**	**2 028 596**	**7 446 080**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 104 148	1 104 148		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 616 525	597 253	1 019 272	
Emprunts et dettes financières divers	1 366 572	0	1 366 572	
Fournisseurs et comptes rattachés	189 881	189 881		
Personnel et comptes rattachés	48 928	48 928		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 164	76 164		
Taxe sur la valeur ajoutée	122 809	122 809		
Autres impôts taxes et assimilés	14 318	14 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 523	1 523		
Groupe et associés	647 773	647 773		
Autres dettes	9 602	9 602		
TOTAL	**5 198 242**	**2 812 398**	**2 385 844**	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	586 186			

Position des entreprises liées :
- créances rattachées à des participations : 7 273 423 euros
- créances clients et clients douteux : 407 812 euros
- autres créances (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 1 233 615 euros
- dettes rattachées à des participations : 1 366 572 euros
- dettes fournisseurs : 8 290 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 676 330 euros

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	36 779	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour ce faire. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'usage pour la société. Cette valeur d'usage est appréciée par référence aux capitaux propres, aux résultats et aux perspectives de rentabilité des sociétés dont les titres sont détenus.

Créances immobilisées
(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode CMP (coût moyen pondéré).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	138 156
Autres créances	36 870
Total	**175 026**

Position des entreprises liées :
- créances clients et comptes rattachés : 137 356 euros
- autres créances : 36 871 euros

Charges à payer
(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 603
Emprunts et dettes financières diverses	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 511
Dettes fiscales et sociales	108 442
Autres dettes	9 602
Total	**259 236**

Position des entreprises liées :
- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 285 euros
- autres dettes : 9 601 euros

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 190
Total	**25 190**

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 020 381
Total	**1 020 381**

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	218 540
Total	**218 540**

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les trois directeurs généraux délégués.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Total	**6**	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	**821 726**	**40 218**
Dont entreprises liées	697 755	36 871

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	717 614-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	26 598-	
Résultat comptable (hors participation)	688 138-	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST est de - 13 648 euros.
Il est de 824 605 euros après neutralisations de l'intégration fiscal, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 274 868 euros.
Le gain d'intégration fiscale lié au déficit d'ensemble du groupe intégré s'élève à 330 942 euros.
Il permet à la société MOULINVEST de passer d'un déficit comptable de - 744 212 euros (- 717 614 - 26 598) à un déficit comptable de - 688 138 euros.

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et IMMO BOISSET) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 70 872 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 100 000
Total	**2 100 000**

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 2 100 000 € / CREDIT AGRICOLE-SOCIETE GENERALE-BNP
Montant initial de cette garantie : 2 100 000
Montant restant dû en capital : 1 316 526
Date de fin d'échéance de la garantie : 23/10/2020
Nature de la sûreté réelle : Délégation garantie actif passif/Respect ratio de levier et de gearing/Nantissement titres FBI-SSA

Emprunt du : IDEM CI-DESSUS (SUITE DES GARANTIES REELLES)
Nature de la sûreté réelle : Délégation contrat homme-clé Maurice Moulin 750 k€

Engagements financiers
(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		13 167 829
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	263 040	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	167 869	
Caution : garantie contrat EDF chez MOULIN	56 924	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	144 653	
Caution solidaire : emp. CR COOP chez MOULIN	433 122	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	330 285	
Caution solidaire : emp. CALHL chez MOULIN	84 877	
Caution solidaire : emp. CE chez MOULIN	461 261	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	310 033	
Caution solidaire : emp. BNP chez FBI	200 000	
Caution solidaire : emp. SG chez FBI	360 000	
Caution solidaire : emp. SG chez FBI	231 902	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS	223 863	
Total (1)		**13 167 829**
(1) Dont concernant les filiales		13 167 829

SUITE DES ENGAGEMENTS DONNES :
- Caution : ligne crédit CAG chez LIFECO = 50 000 €
- Caution : ligne crédit SG chez LIFECO = 350 000 €
- Caution : garantie autonome sur ligne crédit ATRADIUS chez LIFECO = 1 000 000 €
- Caution : crédit-bail SG chez FBI (montant initial : 387 704 €) = 277 944 €
- Caution solidaire : emp. SG chez FBI = 12 530 euros
- Caution : crédit-bail CE NATIXIS chez FBI = 405 000 €
- Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS MOULIN = 100 000 €
- Caution : crédit-bail SG chez SCIERIE MOULIN (montant initial : 547 355 €) = 367 977 €
- Caution solidaire : emprunt SG chez MBE = 269 098 €

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES : 16 000 378 € , concernant entièrement les filiales.

Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.
La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCIERIE MOULIN réunie extraordinairement le 12 octobre 2011, le compte courant MOULINVEST est bloqué à hauteur de 1 000 000 € chez la SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris.

Concernant le crédit-bail de la société MOULIN auprès d'ARKEA et NATIXIS, la SA MOULINVEST a souscrit un engagement de paiement des loyers et de pousuite de location jusqu'au terme du contrat.

Engagements reçus

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% emp. OSEO 1.5M	1 200 000
Garantie BPI France : 30% encours du prêt LBO 2.1 M€	394 958
Total	**1 594 958**

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**60 746**	**60 746**
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				3 342	3 342
- dotations de l'exercice				7 624	7 624
Total				**10 966**	**10 966**
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				3 700	3 700
- exercice				14 127	14 127
Total				**17 827**	**17 827**
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				15 500	15 500
- entre 1 et 5 ans				28 650	28 650
Total				**44 150**	**44 150**

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Le s hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 0.98 %
- taux de charges sociales : 50.24 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	7 539	16 161	23 700
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Accroissements et allègements dette future d'impôt
(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	50 218
Total des accroissements	**50 218**
Allègements	
Autres :	
- Provision pour retraite	8 368
Total des allègements	**8 368**

Identité des sociétés mères consolidant les comptes
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIÈRES

Liste des filiales et participations

(code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197 ; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
Filiales détenues à + de 50%										
- SARL IMMO BOISSET	2 314 338	1 083 792	100.00	1 776 460	1 776 460	4 459 087		25 347 506	9 125	
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	2 425 000	2 887 761	100.00	2 182 500	2 182 500	1 517 028		13 256 587	883 927	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	6 682 158	100.00	3 526 000	3 526 000	302 537-		18 668 443	320 674	
- SAS SCIERIE MOULIN	40 000	1 634 236	100.00	574 000	574 000	1 064 035-		2 096 703	9 408	
- SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	22 950	193 545-	99.80	50 900				2 913 297	190 667-	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	10 000	3 409-	90.00	10 000	10 000				743-	
Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	29 405-	10.00	1 000	1 000	529 974		507 792	48 590	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Pour le montant des cautions et avals donnés par la société MOULINVEST à ses filiales :
se reporter au paragraphe «ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS : Engagements donnés» de la présente annexe.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Prix de vente des immobilisations cédées	104 333	77500000
- Prix de vente des immobilisations cédées	12 200	77500200
- Boni sur rachat d'actions	6 206	77830000
Total	**122 739**	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	360	67120000
- Autres charges exceptionnelles	4 463	67200000
- Valeur nette comptable éléments cédés	98 913	67500000
- Mali sur rachat d'actions	30 712	67830000
- Dotations amortissements dérogatoires	14 890	68725000
Total	**149 338**	

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	22 580
Remboursement charges d'exploitation	14 594
Total	**37 174**

Z.A. de Ville - 43220 Dunières
Tél. 04 71 61 70 02
www.moulinvest.com